



Etat d'Avancement de l'OPAH 2021-2026

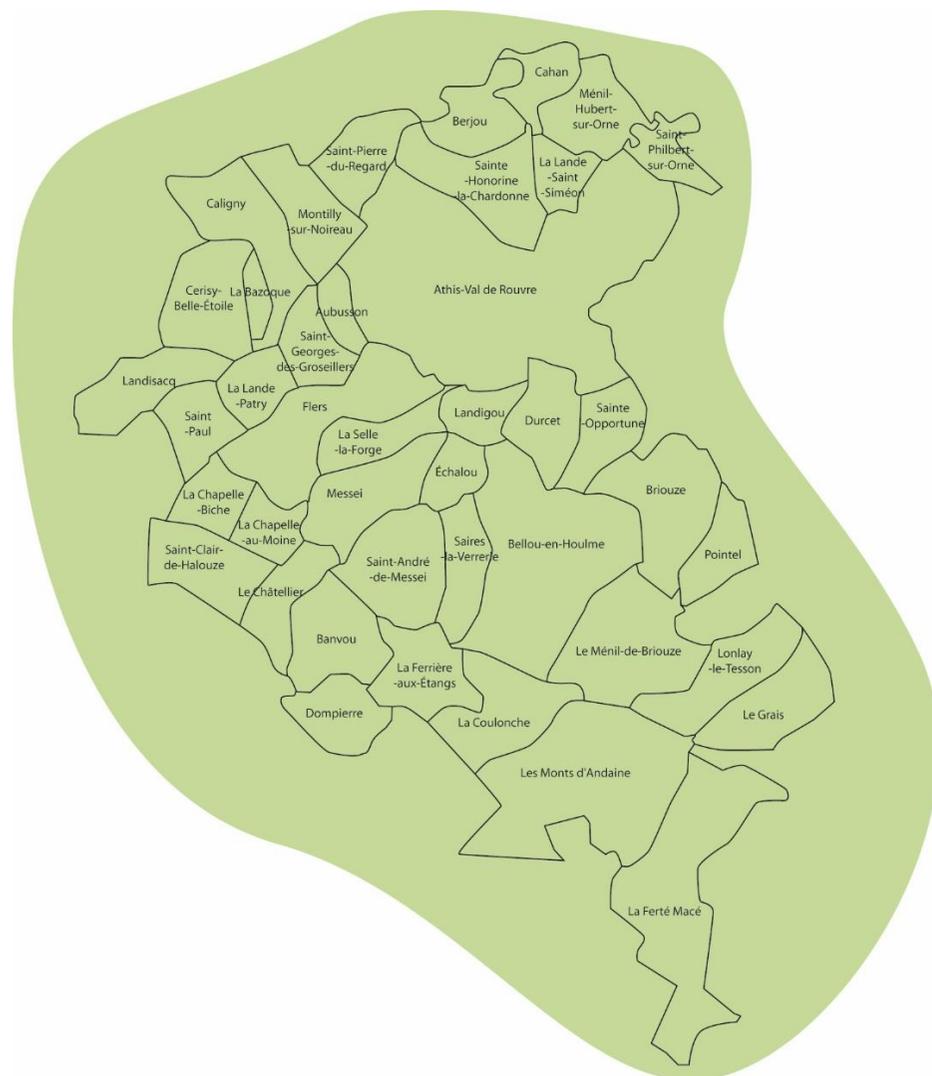
31.03.2022 - 1 an d'animation

Table des matières

Le périmètre de l'Opération	4
Durée de l'Opération.....	4
Objectifs quantitatifs de réhabilitation.....	5
L'opérateur.....	6
Les moyens d'information mis en place	7
L'information et les conseils auprès des particuliers	7
Les supports de communication	9
Solution « Zéro Logement Vacant »	12
Missions de conseil et d'assistance.....	13
Les 1ers contacts	13
Tous les contacts	14
Les permanences.....	14
Les Propriétaires Occupants	15
Les dossiers Anah.....	15
Les subventions de Flers Agglo pour les occupants	32
Les autres aides Propriétaires Occupants	34
Propriétaires Bailleurs.....	38

Les dossiers Anah	38
Les subventions de Flers Agglo pour les bailleurs	44
Les Autres Aides pour les bailleurs	45
Copropriétés	49
Les dossiers Anah	49
Les subventions de Flers Agglo pour les copropriétés.....	50
La répartition des dossiers par communes	51
La répartition annuelle des logements financés Anah	53
Les objectifs / réalisations - 1 an d'animation	55
Résultats globaux.....	57

LE PERIMETRE DE L'OPERATION



Cette opération s'adresse aux 42 communes de Flers Agglo soit : Athis-Val de Rouvre, Aubusson, Banvou, La Bazoque, Bellou-en-Houlme, Berjou, Briouze, Cahan, Caligny, Cerisy-Belle-Étoile, La Chapelle-au-Moine, La Chapelle-Biche, Le Châtelier, La Coulonche, Dompierre, Durcet, Échalou, Flers, La Ferrière-aux-Étangs, La Ferté Macé, Le Grais, La Lande-Patry, La Lande-Saint-Siméon, Landigou, Landisacq, Lonlay-le-Tesson, Le Ménéil-de-Briouze, Ménéil-Hubert-sur-Orne, Messei, Montilly-sur-Noireau, Les Monts d'Andaine, Pointel, Saint-André-de-Messei, Saint-Clair-de-Halouze, Saint-Georges-des-Groseillers, Saint-Paul, Saint-Philbert-sur-Orne, Saint-Pierre-du-Regard, Sainte-Honorine-la-Chardonne, Sainte-Opportune, Saires-la-Verrerie et La Selle-la-Forge

DUREE DE L'OPERATION

L'OPAH se déroule sur une durée de 5 ans, à compter de la date de signature de la convention qui a eu lieu le 1 avril 2021. L'OPAH a ainsi débuté le 1 avril 2021 et s'achèvera le 31 mars 2026.

01.04.2021 au 31.03.2026

OBJECTIFS QUANTITATIFS DE REHABILITATION

Objectifs Anah OPAH		
		Objectifs 2021 - 2026
Propriétaire occupant		
Habitat Indigne / très dégradé	Modestes et très modestes	10
Autonomie de la personne	Modestes et très modestes	190
Lutte contre la précarité énergétique	Modestes et très modestes	455
Total Réserve Logements PO		655
Propriétaire bailleurs		
Logements très dégradés		30
Logements en dégradation moyenne		30
Lutte contre la précarité énergétique		15
Total Réserve Logements PB		75
TOTAL LOGEMENTS Anah		730
TOTAL CREDITS Anah		8 261 100 €
Logements Habiter Mieux		
Propriétaires Occupants		465
Propriétaires Bailleurs		56
TOTAL LOGEMENTS HABITER MIEUX		521
TOTAL CREDITS HABITER MIEUX		1 971 500 €
Logements Sortie de Passoire Thermique		
Propriétaires Occupants		279
Propriétaires Bailleurs		19
TOTAL LOGEMENTS SORTIE PASSOIRE THERMIQUE		298
Logements Basse Consommation (uniquement PO)		24

Objectifs Flers Agglo		
		Objectifs 2021 - 2026
Propriétaire occupant		
Améliorer le confort thermique des logements	500 €	244
Réhabiliter les logements vacants	1 000 €	25
Total Réserve Logements PO		269
Total Réserve crédits PO		147 000 €
Propriétaire bailleurs		
Remettre sur le marché des logements locatifs vacants	1 000 €	73
Total Réserve Logements PB		73
Total Réserve crédits PB		73 000 €
Copropriété		
Améliorer le confort thermique des logements	500 €	120
Total Réserve Lots Copro		120
Total Réserve crédits Copro		60 000 €
TOTAL LOGEMENTS Flers Agglo		462
TOTAL CREDITS Flers Agglo		280 000 €

L'OPERATEUR

Flers Agglo a confié au **Centre de Développement pour l'Habitat et l'Aménagement des Territoires** l'animation et le suivi de l'OPAH.

L'équipe de l'agence d'Hérouville-Saint-Clair est particulièrement mobilisée pour animer l'opération.



28 - 30 Avenue de Garbsen
14200 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR



Flers Agglo a confié au CDHAT les missions suivantes :

- Actions d'information auprès du public et des milieux professionnels pour assurer l'animation de l'opération
- Actions de communication pour promouvoir l'opération
- Réalisation des évaluations énergétiques et autres études ou diagnostics préalables aux montages des projets, conformément à la réglementation
- Information et conseil gratuits auprès des propriétaires et locataires dans les domaines administratif, financier, technique et architectural
- Repérage des ménages en situation de précarité énergétique et des logements indignes
- Étude du relogement des ménages éventuellement touchés
- Analyse des indicateurs de résultats et information sur l'état d'avancement de l'opération
- Relation entre les propriétaires, les locataires et les organismes sociaux.

LES MOYENS D'INFORMATION MIS EN PLACE

Afin de mobiliser un public le plus large possible, diverses actions de communication ont été menées au cours de la première année de suivi-animation.

L'information et les conseils auprès des particuliers

1. Permanence à la Maison de l'Habitat et de la Rénovation à Flers Agglo et au Centre de Télétravail de la Ferté-Macé

Tous les mercredi, le 2^{ème} et le 4^{ème} lundi de chaque mois, de 8h30 à 12h15 à la Maison de l'Habitat et de la Rénovation à Flers et les 1^{er} et 3^{ème} jeudi de chaque mois au Centre de Télétravail à la Ferté-Macé, un chargé d'opération du CDHAT assure une permanence, pour recevoir, sur rendez-vous, toutes les personnes souhaitant obtenir des informations sur les aides publiques mobilisables, sur la démarche à suivre pour constituer un dossier, prendre rendez-vous pour la visite de l'immeuble à réhabiliter, ou pour toute action permettant de poursuivre un dossier en cours.



2. L'accueil dans les locaux du CDHAT

Un accueil et une permanence téléphonique quotidienne sont assurés dans les locaux du CDHAT à :

- Hérouville-Saint-Clair, 28 – 30 Avenue de Garbsen

Les chargés d'opérations du CDHAT sont à la disposition des demandeurs, gratuitement et sans rendez-vous.



3. Visites des logements

Suite aux contacts des propriétaires, les logements sont visités et expertisés l'après-midi des permanences ou bien sur d'autres journées fixées avec les demandeurs en fonction de leurs disponibilités.

Au 31 mars 2022, **375 immeubles** ont fait l'objet de visites « **diagnostics** » par les chargés d'opérations et les techniciens/thermiciens du CDHAT.

4. Autorisations d'urbanisme

L'information est donnée lors de la visite technique et également relayée lors de la constitution d'un dossier de demande de subvention pour s'assurer que les demandeurs effectuent bien les démarches d'autorisation d'urbanisme.

Plusieurs mesures ont été mises en place lors de la précédente OPAH et réitérées :

- La demande systématique, à la constitution des dossiers de financement, de l'autorisation d'urbanisme ou du permis de construire,
- Flers Agglo ne versera les aides financières que sur présentation de la copie de la conformité des travaux et/ou de la photo des travaux réalisés par le propriétaire,
- L'ajout d'un paragraphe dans les dossiers de demande de financement de Flers Agglo.

Echanges Unilatéraux

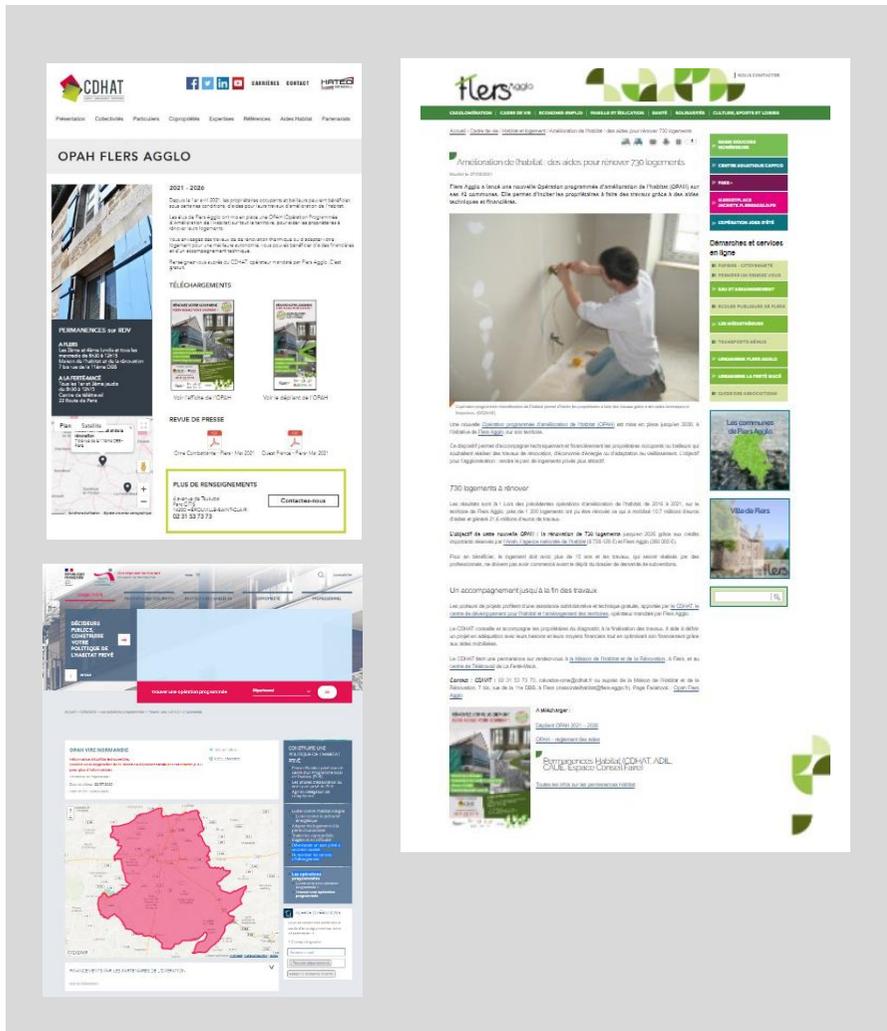
L'information « OPAH » est systématiquement relayée par le personnel du service urbanisme lorsque les particuliers s'adressent au service pour disposer d'une autorisation d'urbanisme.

De son côté, le CDHAT oriente tous les demandeurs vers le service urbanisme pour tous travaux extérieurs sur un immeuble ou un changement de destination.

Les supports de communication

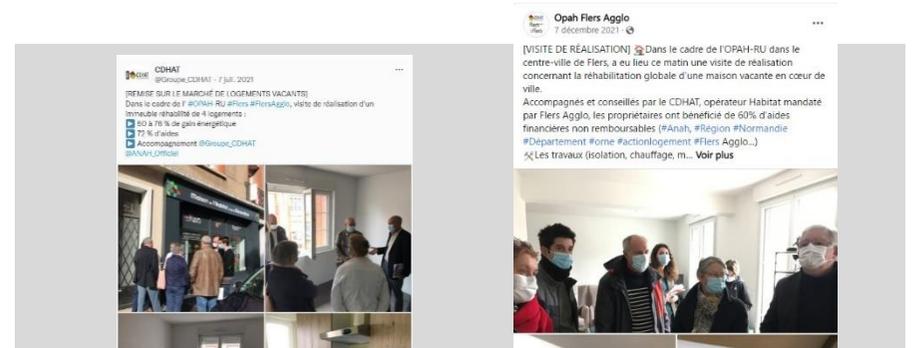
1. Les sites Internet

Les sites Internet du CDHAT, de Flers Agglo, des communes déléguées et de l'Anah donnent des premières informations sur l'opération.



2. Réseaux sociaux

Les informations, concernant l'OPAH, sont relayées sur la page Facebook et le compte Twitter du CDHAT.



3. Bulletins communaux

Parution d'une page d'information sur l'Opah, dans le bulletin communal de La Ferté-Macé et dans d'autres bulletins municipaux.



4. Information dans la presse locale

Toutes les animations liées à l'opération font l'objet d'une communication auprès de la presse locale. Les dates, horaires et lieu de permanences sont par ailleurs adressés mensuellement à la rédaction de ces journaux pour parution.

Orne
Combattante
Mai 2021

Flers aggro : 730 logements à rénover d'ici 2026 sur tout le territoire

Flers aggro lance une nouvelle opération programmée d'amélioration de l'habitat sur tout son territoire. Objectif, accompagner la rénovation de 730 logements d'ici 2026



Pour accompagner les propriétaires dans leurs démarches, une maison de l'habitat et de la rénovation à ouvert à Flers, rue de la 11 08.

Flers. Nouvelle campagne de rénovation des logements anciens

Flers Agglo, dans l'Orne, lance une nouvelle vague de rénovation urbaine avec l'objectif d'améliorer le confort thermique de 730 logements d'ici 2026.

Ouest-France
Publié le 26/05/2021 à 14h56

Abonnez-vous

ÉCOUTER

LIRE PLUS TARD

NEWSLETTER FLERS



Une nouvelle campagne de rénovation urbaine a été lancée à Flers, dans l'Orne, en avril 2021. | OUEST-FRANCE

Lancée depuis le 1^{er} avril 2021, l'OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat) a pour but de rénover des logements de plus de quinze ans situés dans l'agglomération de Flers, dans l'Orne. Cette importante opération concerne les 42 communes de Flers aggro avec l'objectif d'améliorer et réduire les consommations énergétiques.

Ouest France
Mai 2021

5. Les événements

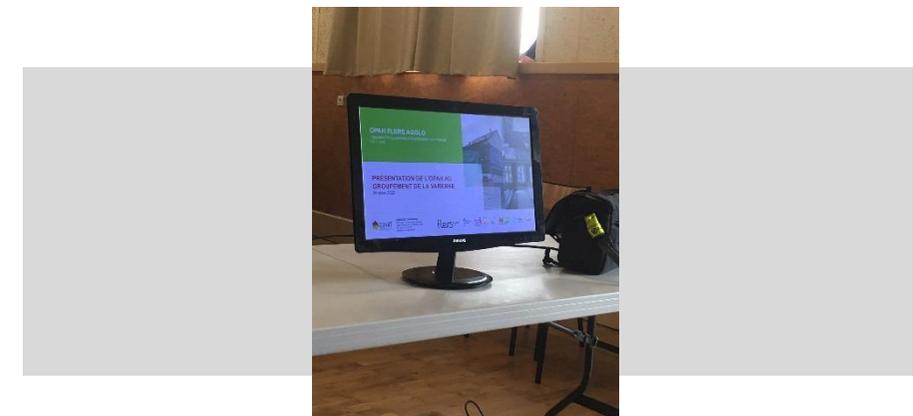
Plusieurs événements ont eu lieu au cours de cette première année, permettant de relayer les opportunités offertes par l'OPAH, auprès des propriétaires.

Signature de la convention et lancement de l'OPAH 18 mai 2021



Présentation du dispositif au groupement de la Varenne 29/03/2022

Une centaine de personnes était présente lors de cette présentation.



6. Le dépliant

Un dépliant d'information a été édité à 3 500 exemplaires et distribué dès le lancement de l'opération. Celui-ci fait largement référence au dispositif mis en place et donne également toutes les informations utiles pour se renseigner.

Les communes déléguées, les artisans, les banques, les notaires, les agents immobiliers ainsi que les partenaires de l'OPAH reçoivent régulièrement des exemplaires.

7. Les affiches

Une affiche mentionnant la possibilité de financement et indiquant les différents moyens de joindre le CDHAT en charge de l'opération a été réalisée et distribuée à l'ensemble des partenaires.

8. Les comptes rendus d'activités

Des bilans semestriels et annuels sont réalisés par le CDHAT, afin d'informer les élus sur l'état d'avancement de l'opération en matière d'actions de communication et de résultats chiffrés de l'opération.

9. Mise en place d'une signalétique adaptée sur les chantiers

Excellent vecteur de promotion de l'OPAH, ils permettent d'attirer l'attention des passants sur le fait que le chantier a bénéficié d'aides et lui fournissent les moyens d'entrer en contact avec l'opérateur.



10. Sensibilisation des artisans et professionnels de l'Immobilier

Vecteurs de promotion également de l'OPAH, les artisans et les professionnels de l'immobilier, sont informés et mobilisés autant que possibles :

- Les dépliants d'information leurs sont diffusés largement, en visite commune chez les particuliers, par envoi postal suite aux échanges téléphoniques ou lors d'entretiens en permanence.
- Tous les artisans ayant réalisé des travaux dans le cadre de l'OPAH reçoivent des flyers de l'OPAH, pour qu'ils puissent relayer au mieux l'information

11. Les visites de réalisations

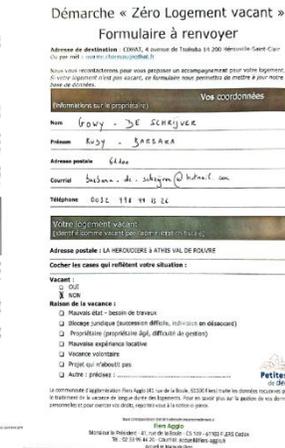
La période 2021, perturbée par la crise sanitaire n'a pas permis l'organisation de visite de réalisation « public ».

Cependant, des visites de fin de travaux sont réalisées régulièrement par nos chargés d'opérations, accompagnés ponctuellement par la référente OPAH de Flers Agglo, Nathalie MARTRAGNY.

Solution « Zéro Logement Vacant »

Flers Agglo expérimente l'outil « zéro logement vacant ». L'objectif de la solution numérique est d'augmenter le nombre de propriétaires mobilisés pour remettre leur logement sur le marché immobilier (rénovation, location, vente, restructuration).

Un courrier a été envoyé aux propriétaires dont les logements étaient situés dans les centres-bourgs. Dans un premier temps, les communes de Briouze et Athis-Val-de-Rouvre ont été ciblées. 39 courriers ont été envoyés pour la commune de Briouze et 136 pour la commune d'Athis-Val-de-Rouvre, le CDHAT a reçu une vingtaine de réponses en directes et la majorité a été transmise directement à Flers Agglo.



MISSIONS DE CONSEIL ET D'ASSISTANCE

Les 1ers contacts

Au terme de la première année d'animation, les chargés d'opération du CDHAT ont renseigné :

996 porteurs de projets

- ✓ Informés par téléphone, email, courrier, lors des permanences, visites de logements chaque fois que cela a été nécessaire et lors des entretiens personnalisés dans les locaux du CDHAT.
- ✓ Qui ont connu l'opération par :
 - La presse : 45
 - Le « bouche à oreille » : 248
 - Partenaires : 85
 - Les flyers ou affiches : 37
 - Les élus : 94
 - Les professionnels du bâtiment : 130
 - Les professionnels de l'immobilier : 7
 - Réunion d'information : 7
 - Autres (site internet...) : 80
 - Portail Anah SEL : 109
 - Ancien dossier : 139
 - Repérage : 12

825 propriétaires occupants

- ✓ 250 logements de propriétaires occupants **déposés** (Anah et autres financeurs)
- ✓ 252 demandes propriétaires occupants **en attente de pièces ou de décision**
- ✓ 323 demandes propriétaires occupants **sans suite**
 - 34 ne souhaitent pas donner suite
 - 3 ont un logement construit depuis moins de 15 ans
 - 3 ont commencé les travaux avant la demande
 - 23 demandeurs envisageaient des travaux non recevables
 - 124 sont au-dessus des plafonds de ressources

- 135 ont bénéficié d'un dispositif non cumulable
- 1 a une dégradation insuffisante

166 propriétaires bailleurs

- ✓ 26 logements de propriétaires bailleurs **déposés** (Anah et autres financeurs)
- ✓ 61 demandes propriétaires bailleurs **en attente de pièces ou de décision**
- ✓ 79 demandes propriétaires bailleurs **sans suite**
 - 1 a un logement construit depuis moins de 15 ans
 - 15 n'ont pas été intéressés par les aides
 - 10 demandeurs envisageaient des travaux non recevables
 - 52 ont bénéficié d'un dispositif non cumulable
 - 1 a un locataire au-dessus des plafonds de ressources

2 copropriétés situées 192 Rue de Paris à Flers et 93-95 Rue de la Boule à Flers.

3 projets dans la collectivité de La Ferté-Macé.

Ce qui représente,

Un potentiel de **590** logements à réhabiliter

Répartition géographique des 1^{ers} contacts :

Communes	Propriétaires Occupants	Propriétaires Bailleurs	Copropriétés	Collectivité	Total
Athis-Val-de-Rouvre	75	20			95
Aubusson	6	0			6
Banvou	14	0			14
Bellou-en-Houlme	22	2			24
Berjou	4	0			4
Briouze	15	12			27
Cahan	9	0			9
Caligny	13	3			16
Cerisy-Belle-Étoile	7	0			7
Dompierre	12	2			14
Durcet	6	0			6
Échalou	4	1			5
Flers	193	45	2		240
La Bazoque	2	0			2
La Chapelle-au-Moine	8				8
La Chapelle-Biche	11				11
La Coulonche	9				9
La Ferrière-aux-Étangs	36	4			40
La Ferté Macé	76	26		3	105
La Lande-Patry	40	6			46
La Lande-Saint-Siméon	2				2
La Selle-la-Forge	29	1			30
Landigou	3				3
Landisacq	6	3			9
Le Châtellier	8	5			13
Le Grais	2				2
Le Ménil-de-Briouze	9	3			12
Les Monts d'Andaine	23	1			24
Lonlay-le-Tesson	8				8
Ménil-Hubert-sur-Orne	10				10
Messei	36	7			43
Montilly-sur-Noireau	10	2			12
Pointel	5				5
Saint-André-de-Messei	8	1			9
Saint-Clair-de-Halouze	19	2			21
Sainte-Honorine-la-Chardonne	10	2			12
Sainte-Opportune	2				2
Saint-Georges-des-Groseillers	40	17			57
Saint-Paul	13	1			14
Saint-Philbert-sur-Orne	2				2
Saint-Pierre-du-Regard	15				15
Saires-la-Verrerie	3				3
TOTAL	825	166	2	3	996

Tous les contacts

3 506 contacts, certains de ces propriétaires ont été renseignés ou rencontrés à plusieurs reprises :

- ✓ 1 101 contacts téléphoniques
- ✓ 550 contacts en permanence
- ✓ 375 visites sur place
- ✓ 602 contacts par courriers
- ✓ 720 contacts par mail
- ✓ 12 lors d'entretiens personnalisés dans les locaux du CDHAT.
- ✓ 146 autres

Les permanences

Tous les mercredis, le 2^{ème} et le 4^{ème} lundi de chaque mois, de 8h30 à 12h15 à la Maison de l'Habitat et de la Rénovation à Flers et les 1^{er} et 3^{ème} jeudi de chaque mois au Centre de Télétravail à la Ferté-Macé.

LES PROPRIETAIRES OCCUPANTS

Les dossiers Anah

Dans le cadre de l'opération mise en place, les propriétaires occupants peuvent obtenir, sous certaines conditions une aide de l'Anah.



1. Les conditions

- **Les bénéficiaires de la subvention de l'Anah**

- Propriétaire occupant
- Usufuitier occupant, ou tout autre titulaire d'un droit réel conférant l'usage des locaux pour les logements qu'ils occupent à titre de leur résidence principale.

- **Age du logement**

Le logement à améliorer doit avoir, sauf exceptions, **au moins 15 ans** (comptés depuis la délivrance du certificat de conformité).

- **Commencement des travaux**

Lorsque le pétitionnaire remplit une demande de subvention, il s'engage à **ne pas commencer les travaux** avant le dépôt du dossier à la délégation locale.

- **Réalisation des travaux**

Les travaux doivent être réalisés par des **entreprises professionnelles** du bâtiment, inscrites au registre du commerce et des sociétés.

- **Respect d'un plafond de ressources**

Le demandeur ne doit pas dépasser les plafonds de ressources (calculés en fonction du nombre de personnes au domicile)

Le revenu à prendre en compte est **le revenu fiscal de référence de l'année n-1**.

- **Non cumul avec d'autres financements**

Les prêts à taux 0 acquisition de moins de 5 ans ne sont pas cumulables avec la subvention Anah, sauf sur les secteurs d'OPAH (décret du 5 mai 2017).

- **Engagement**

Le bénéficiaire s'engage à occuper le logement à titre de résidence principale (au moins 8 mois de l'année) pendant une **durée de 6 ans qui est passée à 3 ans au 1^{er} janvier 2022**.

Rappel : le bénéfice d'une subvention n'est pas un droit : la décision est prise par la commission d'amélioration de l'habitat, en fonction des politiques et des priorités de l'Agence déclinées localement.



2. Les taux de subvention

En fonction du revenu fiscal de référence et des travaux envisagés :

Travaux subventionnables		Ménages éligibles	Aides financières				
			Anah		Aides complémentaires		
Typologie	Montant maximum		Taux	Subvention maximum	Etat	Flers Agglo	
Travaux lourds Logement indigne ou très dégradé*, sécurité, salubrité	20 000 € HT ou 50 000 € HT	Très modestes ou modestes	50% (Selon décision de la commission pour les acquisitions / améliorations)	10 000 € à 25 000€	10% plafonné à 3 000 € ou 10% plafonné à 2 000 € Prime sortie passoire thermique 1 500 € Prime basse consommation 1 500 €	500€ si les propriétaires réalisent travaux d'économie d'énergies avec un gain énergétique > 40%	1 000 € si logement vacant depuis plus de 2 ans
Travaux économies d'énergie**	30 000 € HT	Très modestes	50%	15 000 €	10% plafonné à 3 000 € Prime sortie passoire thermique 1 500 € Prime basse consommation 1 500 €	500€ si les propriétaires réalisent travaux d'économie d'énergies avec un gain énergétique > 40%	1 000 € si logement vacant depuis plus de 2 ans
		Modestes	35%	10 500 €	10% plafonné à 2 000 € Prime sortie passoire thermique 1 500 € Prime basse consommation 1 500 €		
Autonomie de la personne (avec justificatif)	20 000 € HT	Très modestes	50%	10 000 €	/	/	/
		Modestes	35 %	7 000 €			
Transformation d'Usage	20 000 € HT	Très modestes ou modestes	(Selon décision de la commission pour les acquisitions / améliorations)			/	

* Le niveau de dégradation d'un logement est évalué à l'aide d'une grille d'évaluation de la dégradation complétée par les chargés d'opération du CDHAT.

**Cette aide est obtenue si le résultat des évaluations énergétiques réalisées par le CDHAT montre un gain énergétique supérieur à 35%.

3. Les dossiers déposés

169 dossiers de demande de subvention correspondant à **167 logements** ont été déposés auprès de l'Agence nationale de l'habitat au cours de cette 1^{ère} année d'animation de l'OPAH de Flers Agglo. Un dossier a été rejeté par l'Anah, un propriétaire a abandonné son projet de travaux. 15 logements étaient vacants avant travaux.

OPAH – 169 dossiers pour 167 logements

N°	Adresse immeuble	Communes	N° dossier	Date dépôt	Montant Travaux TTC	Insalubrité	Adaptation	Très dégradé	Habiter mieux	Prime Sortie Passoire Thermique	Prime Basse Consommation	Sub	accordée le	Taux sub.
1	Pre la Fontaine Sauvagere	La Sauvagère	9128	17/05/2021	25 709 €	0	1	0	1	1	0	12 184 €	20/05/2021	50 %
2	20 Rue Frédéric Durais	La Ferté-Macé	9124	17/05/2021	10 656 €	0	0	0	1	1	0	3 535 €	20/05/2021	35 %
3	17 Rue de la Vallée	Saint-André-de-Messei	9130	17/05/2021	11 853 €	0	1	0	0	0	0	5 339 €	20/05/2021	50 %
4	31 Avenue du Président Coty	La Ferté-Macé	9125	17/05/2021	15 528 €	0	0	0	1	0	0	7 111 €	20/05/2021	50 %
5	Lieu Dit la Belere	Les Monts d'Andaine	9224	17/05/2021	20 688 €	0	0	0	1	0	0	6 863 €	24/06/2021	35 %
6	40 Rue de Launay Cornu	Saint-Georges-des-Groseillers	9161	18/05/2021	6 966 €	0	1	0	0	0	0	2 217 €	03/06/2021	35 %
7	9 Rue des Granitiers	Bréel	9134	19/05/2021	51 656 €	0	0	0	1	1	0	10 500 €	27/05/2021	35 %
8	Le Clos Est	Saint-Pierre-du-Regard	9160	19/05/2021	14 342 €	0	0	0	1	1	0	6 798 €	03/06/2021	50 %
9	38 Rue Auguste Surville	Flers	9132	19/05/2021	33 412 €	0	0	0	1	1	0	10 500 €	20/05/2021	35 %
10	34 Rue de Ger	Flers	9136	20/05/2021	26 731 €	0	0	0	1	0	0	12 621 €	27/05/2021	50 %
11	3/5 rue des Ecoles	Flers	9135	20/05/2021	35 988 €	0	0	0	1	1	0	15 000 €	27/05/2021	50 %
12	13 Allée des Pierrettes	Flers	9141	21/05/2021	27 564 €	0	1	0	1	1	0	12 939 €	27/05/2021	50 %

13	49 Rue de Flers, Le Domaine	La Selle-la-Forge	9145	21/05/2021	24 316 €	0	0	0	1	0	0	7 737 €	27/05/2021	35 %
14	2 rue des Pins	La Ferrière-aux-étangs	9139	21/05/2021	40 522 €	0	0	0	1	1	0	15 000 €	27/05/2021	50 %
15	L'Etre Ozenne	Le Ménéil-de-Briouze	9142	21/05/2021	17 435 €	0	0	0	1	1	0	8 263 €	27/05/2021	50 %
16	9 Les Aclos	La Selle-la-Forge	9146	25/05/2021	48 562 €	0	0	0	1	1	0	15 000 €	27/05/2021	50 %
17	9 Cavée de Geole	La Carneille	9178	26/05/2021	13 557 €	0	0	0	1	0	0	4 981 €	10/06/2021	50 %
18	33 Bd Gérard de Contades	La Ferté-Macé	9157	26/05/2021	5 819 €	0	1	0	0	0	0	2 645 €	03/06/2021	50 %
19	La Croix	Sainte-Opportune	9159	26/05/2021	29 676 €	0	0	0	1	1	0	8 332 €	03/06/2021	35 %
20	93 Allée Louis Aragon	Flers	9202	28/05/2021	5 057 €	0	1	0	0	0	0	276 €	16/06/2021	50 %
21	23 Rue Salvador Allende	La Ferté-Macé	9162	28/05/2021	36 444 €	0	0	0	1	1	0	15 000 €	03/06/2021	50 %
22	155 impasse Malherbe	Flers	9203	28/05/2021	9 503 €	0	1	0	0	0	0	2 297 €	16/06/2021	50 %
23	1 Allée du Clair Martin	Saint-Georges-des-Groseillers	9171	31/05/2021	11 491 €	0	1	0	0	0	0	1 693 €	10/06/2021	35 %
24	530 Valjoie	Athis-de-l'Orne	9164	31/05/2021	20 686 €	0	0	0	1	1	0	9 804 €	03/06/2021	50 %
25	44 bis Rue de Sapinière	Flers	9140	01/06/2021	10 798 €	0	1	0	0	0	0	4 038 €	03/06/2021	50 %
26	5 Place de L'Eglise	Ronfeugerai	9183	04/06/2021	38 533 €	0	0	0	1	1	0	15 000 €	10/06/2021	50 %
27	26 Rue Jean Dumas	Messei	9181	04/06/2021	27 829 €	0	0	0	1	1	0	12 858 €	10/06/2021	50 %
28	214 Rue de Blanchardière	Flers	9182	04/06/2021	12 383 €	0	1	0	0	0	0	4 492 €	10/06/2021	50 %

29	27 Chemin de Bât	La Ferté-Macé	9179	04/06/2021	30 389 €	0	0	0	1	1	0	14 380 €	10/06/2021	50 %
30	115 Rue Henri Veniard	Saint-Georges-des-Groseillers	9184	04/06/2021	47 309 €	0	0	0	1	1	0	10 500 €	10/06/2021	35 %
31	2 Rue des Bleuets	Messei	9185	07/06/2021	6 373 €	0	1	0	0	0	0	875 €	10/06/2021	50 %
32	44 Impasse Joachim du Bellay	Flers	9189	09/06/2021	27 441 €	0	0	0	1	1	0	12 891 €	10/06/2021	50 %
33	14 Rue du Minerai	Le Châtellier	9204	10/06/2021	44 463 €	0	0	0	1	1	0	15 000 €	16/06/2021	50 %
34	6 Le Gaumery	Le Châtellier	9193	11/06/2021	31 805 €	0	0	0	1	1	0	10 500 €	16/06/2021	35 %
35	265 La Guérinière	Flers	9238	15/06/2021	31 914 €	0	1	0	1	1	0	15 000 €	24/06/2021	50 %
36	Bijude	Cahan	9216	15/06/2021	12 996 €	0	0	0	1	0	0	4 311 €	17/06/2021	35 %
37	28, Hameau Grilloire	échalou	9217	15/06/2021	10 700 €	0	1	0	0	0	0	5 071 €	17/06/2021	50 %
38	Le Champellouin	Landisacq	9252	17/06/2021	31 217 €	0	0	0	1	1	0	14 454 €	01/07/2021	50 %
39	3 rue de La Lande Patry	Saint-Paul	9237	22/06/2021	3 997 €	0	1	0	0	0	0	1 817 €	24/06/2021	50 %
40	10 L'Etre Amiard	Banvou	9241	24/06/2021	13 378 €	0	0	0	1	1	0	6 341 €	01/07/2021	50 %
41	41 Rue des Canadiens	Saint-Georges-des-Groseillers	9240	24/06/2021	33 916 €	0	0	0	1	1	0	15 000 €	01/07/2021	50 %
42	6 Rue de la Vallée	Saint-André-de-Messei	9242	25/06/2021	33 207 €	0	0	0	1	1	0	15 000 €	01/07/2021	50 %
43	5 résidence Les Champs Saint Denis	Montilly-sur-Noireau	9244	25/06/2021	3 514 €	0	1	0	0	0	0	1 118 €	01/07/2021	35 %

44	7 rue des Hirondelles	La Lande-Patry	9251	29/06/2021	7 359 €	0	1	0	0	0	0	1 883 €	01/07/2021	50 %
45	Le Bas Cingal	Sainte-Honorine-la-Chardonne	9253	29/06/2021	16 430 €	0	0	0	1	1	0	5 451 €	01/07/2021	35 %
46	18 Launay Venieux Ouest	Saint-Paul	9255	30/06/2021	13 488 €	0	0	0	1	1	0	4 475 €	05/07/2021	35 %
47	12 rue Surville	Messei	9254	30/06/2021	20 054 €	0	0	0	1	0	0	9 504 €	01/07/2021	50 %
48	L ETRE PORTIER	Taillebois	9256	01/07/2021	80 656 €	0	0	0	1	1	0	15 000 €	05/07/2021	50 %
49	2 Impasse de la Vere	Saint-Georges-des-Groseillers	9257	01/07/2021	4 397 €	0	1	0	0	0	0	2 696 €	05/07/2021	50 %
50	3 rue des Houx	Messei	9258	01/07/2021	9 576 €	0	0	0	1	1	0	4 553 €	05/07/2021	50 %
51	5 La Gauchardièr e	Bellou-en-Houlme	9259	02/07/2021	58 931 €	0	0	0	1	1	0	15 000 €	05/07/2021	50 %
52	384 rue Paul Garnier	La Selle-la-Forge	9262	02/07/2021	35 021 €	0	0	0	1	1	0	15 000 €	05/07/2021	50 %
53	LE PONT	Caligny	9260	02/07/2021	34 780 €	0	0	0	1	1	0	10 500 €	05/07/2021	35 %
54	La Ruaudière	Caligny	9264	05/07/2021	13 404 €	0	1	0	0	0	0	5 087 €	08/07/2021	50 %
55	8 rue du Mont Saint Michel	Flers	9271	06/07/2021	24 949 €	0	0	0	1	1	0	11 726 €	08/07/2021	50 %
56	31 le Val Saunier	Saint-Paul	9286	08/07/2021	20 571 €	0	0	0	1	0	0	9 750 €	12/07/2021	50 %
57	6 Chemin des Ecoliers	Saint-Georges-des-Groseillers	9284	08/07/2021	8 178 €	0	1	0	0	0	0	2 920 €	12/07/2021	35 %
58	6 Rue des Lilas	Messei	9287	09/07/2021	15 295 €	0	0	0	1	1	0	7 249 €	12/07/2021	50 %
59	18 Rue Amand Macé	La Ferté-Macé	9302	09/07/2021	9 637 €	0	1	0	0	0	0	4 396 €	15/07/2021	50 %

60	8b Rue du Clos Morel	Flers	9262	09/07/2021	10 117 €	0	1	0	0	0	0	4 599 €	08/07/2021	50 %
61	1 Rue Shoppenstedt	Athis-de-l'Orne	9312	16/07/2021	5 409 €	0	1	0	0	0	0	1 721 €	22/07/2021	35 %
62	36 Rue du Champ de Foire	Flers	9314	19/07/2021	5 855 €	0	0	0	1	1	0	2 775 €	22/07/2021	50 %
63	12 Rue de l'Eglise	Landisacq	9316	19/07/2021	5 470 €	0	1	0	0	0	0	2 735 €	22/07/2021	50 %
64	9 Rue des Nouettes	Saint-Georges-des-Groseillers	9334	22/07/2021	3 974 €	0	1	0	0	0	0	1 806 €	23/07/2021	50 %
65	4 Route de Flers	Ménil-Hubert-sur-Orne	9343	23/07/2021	11 535 €	0	0	0	1	0	0	5 467 €	29/07/2021	50 %
66	Le Bourg Segrie	Ségrie-Fontaine	9335	23/07/2021	21 163 €	0	0	0	1	1	0	6 986 €	23/07/2021	35 %
67	LES NOVALLES	La Ferrière-aux-étangs	9337	23/07/2021	26 597 €	0	1	0	0	0	0	10 000 €	23/07/2021	50 %
68	La Gresillonnière	La Carneille	9345	27/07/2021	7 972 €	0	1	0	0	0	0	3 624 €	29/07/2021	50 %
69	5 Les Carrières	Bellou-en-Houlme	9351	28/07/2021	24 551 €	0	0	0	1	1	0	8 126 €	29/07/2021	35 %
70	3 Rue de l'Epine	La Ferrière-aux-étangs	9361	29/07/2021	9 921 €	0	1	0	0	0	0	3 157 €	02/08/2021	35 %
71	4 Rue du Mont Oger	Dompierre	9371	30/07/2021	40 297 €	0	0	0	1	1	0	15 000 €	22/12/2021	50 %
72	4 Les Terriers	La Chapelle-au-Moine	9370	02/08/2021	13 934 €	0	0	0	1	0	0	6 604 €	22/12/2021	50 %
73	476 Rue Paul Garnier	La Selle-la-Forge	9394	04/08/2021	34 181 €	0	0	0	1	1	0	10 500 €	22/12/2021	35 %
74	Le Bourg	Bréel	9374	04/08/2021	6 457 €	0	1	0	0	0	0	2 055 €	05/08/2021	35 %
75	17 Rue de Saint Mandé	Saint-Pierre-du-Regard	9398	05/08/2021	10 759 €	0	1	0	0	0	0	4 936 €	21/10/2021	50 %

76	23 boulevard du Général de Gaulle	Messei	9396	05/08/2021	5 720 €	0	1	0	0	0	0	126 €	21/10/2021	35 %
77	5 rue Frédéric Dugrais	La Ferté-Macé	9399	06/08/2021	18 184 €	0	0	0	1	1	0	8 618 €	22/12/2021	50 %
78	10 Rue de la Glycine	Bellou-en-Houlme	9405	10/08/2021	3 910 €	0	1	0	0	0	0	1 778 €	21/10/2021	50 %
79	Le Haut Buat 76 Chemin de l'Arboretum	Athis-de-l'Orne	9406	10/08/2021	26 892 €	0	0	0	1	1	0	8 921 €	22/12/2021	35 %
80	1017 Rue de la Jehonnière	Flers	9426	11/08/2021	14 413 €	0	0	0	1	1	0	6 788 €	14/10/2021	50 %
81	3 rue Auguste Rodin	La Ferté-Macé	9419	12/08/2021	16 305 €	0	0	0	1	1	0	7 728 €	22/12/2021	50 %
82	14 rue de la Cour du Moulin	La Selle-la-Forge	9420	17/08/2021	10 396 €	0	1	0	0	0	0	3 308 €	21/10/2021	35 %
83	23 Chemin des Tourelles	Flers	9422	18/08/2021	81 497 €	0	0	0	1	1	0	15 000 €	22/12/2021	50 %
84	12 rue Alexandre Manoury	Messei	9430	25/08/2021	13 581 €	0	1	0	0	0	0	4 206 €	21/10/2021	35 %
85	3 Landelaise	Bellou-en-Houlme	9428	26/08/2021	4 153 €	0	1	0	0	0	0	1 454 €	21/10/2021	35 %
86	7 Allée des Mimosas	Briouze	9429	31/08/2021	9 126 €	0	1	0	0	0	0	4 563 €	21/10/2021	50 %
87	Les Malis	Briouze	9455	03/09/2021	12 343 €	0	1	0	0	0	0	5 610 €	18/11/2021	50 %
88	10 Le Haut Fay	La Ferté-Macé	9454	07/09/2021	4 842 €	0	1	0	0	0	0	2 201 €	18/11/2021	50 %
89	19 rue du Panorama	Saint-Georges-des-Groseillers	9404	09/09/2021	2 900 €	0	1	0	0	0	0	1 374 €	09/09/2021	50 %
90	Place de la République	La Ferté-Macé	9457	17/09/2021	8 386 €	0	0	0	1	1	0	2 669 €	22/12/2021	35 %

91	6 Rue de la Garenne	Saint-Georges-des-Groseillers	9456	17/09/2021	6 447 €	0	0	0	1	0	0	2 256 €	22/12/2021	50 %
92	La Coulombrière n°9	Saint-André-de-Messei	9458	20/09/2021	22 095 €	0	0	0	1	1	0	10 444 €	22/12/2021	50 %
93	La Jouéterie	Les Tourailles	9825	23/09/2021	21 514 €	0	0	0	1	0	0	9 926 €	30/03/2022	50 %
94	15 Rue de la Riptière	Saint-Georges-des-Groseillers	9461	23/09/2021	9 052 €	0	0	0	1	0	0	2 985 €	22/12/2021	35 %
95	2 Lieu-dit Maison Neuve	Pointel	9483	24/09/2021	53 622 €	0	0	0	1	1	0	14 795 €	10/02/2022	50 %
96	1 Passage du Conquéran	La Lande-Patry	9472	24/09/2021	22 702 €	0	0	0	1	0	0	10 759 €	10/02/2022	50 %
97	La Petite Mare	La Coulonche	9473	24/09/2021	32 467 €	0	0	0	1	1	0	10 500 €	10/02/2022	35 %
98	39 Chemin du Hazé	Flers	9469	24/09/2021	4 864 €	0	1	0	0	0	0	2 211 €	18/11/2021	50 %
99	7 Rue du Collège	La Ferté-Macé	9482	29/09/2021	29 698 €	0	0	0	1	1	0	14 106 €	10/02/2022	50 %
100	6 Rue du Minerai	Le Châtelier	9493	30/09/2021	20 420 €	1	0	0	0	0	0	9 282 €	18/11/2021	50 %
101	6 rue du Mesleret	Saint-Georges-des-Groseillers	9487	04/10/2021	16 814 €	0	1	0	0	0	0	6 804 €	18/11/2021	50 %
102	1 La Fouillée	La Bazoque	9495	04/10/2021	9 897 €	0	1	0	0	0	0	4 691 €	07/10/2021	50 %
103	48 Route de Bagnoles	La Ferté-Macé	9515	06/10/2021	4 969 €	0	1	0	0	0	0	2 259 €	18/11/2021	50 %
104	Le Vivier/483B Chemin de la Vallée	Cerisy-Belle-étoile	9517	07/10/2021	4 980 €	0	1	0	0	0	0	2 360 €	11/10/2021	50 %
105	La Roussinière	La Ferté-Macé	9576	07/10/2021	6 432 €	0	1	0	0	0	0	1 526 €	18/11/2021	50 %
106	3 Rue des Noisetiers	Saint-Georges-	9516	07/10/2021	7 979 €	0	1	0	0	0	0	2 539 €	18/11/2021	35 %

		des- Groseillers												
107	Lieu-dit Connetière	Briouze	9549	12/10/2021	4 756 €	0	1	0	0	0	0	0 €	02/12/2021	50 %
108	190 Rue de Beauvallon	Saint-Clair- de-Halouze	9539	15/10/2021	5 044 €	0	1	0	0	0	0	2 293 €	18/11/2021	50 %
109	8 Rue de la Motte Ango	Messei	9552	18/10/2021	28 344 €	0	0	0	1	1	0	11 998 €	10/02/2022	50 %
110	32 Route de Falaise	La Ferté- Macé	9566	22/10/2021	10 918 €	0	1	0	0	0	0	3 474 €	18/11/2021	35 %
111	19 Rue de la Butte aux Loups	Flers	0	28/10/2021	18 687 €	0	1	0	1	1	0	8 746 €		50 %
112	15 Rue Ernest Manoury	Flers	9581	28/10/2021	15 766 €	0	1	0	0	0	0	5 441 €	18/11/2021	50 %
113	28 rue Charles Mousset	Flers	9583	02/11/2021	7 674 €	0	0	0	1	0	0	3 637 €	10/02/2022	50 %
114	L'oisivière	La Ferté- Macé	9595	09/11/2021	20 187 €	0	1	0	1	0	0	9 415 €	10/02/2022	50 %
115	10 Rue de La Gare	Briouze	9594	09/11/2021	3 361 €	0	0	0	1	0	0	1 580 €	10/02/2022	50 %
116	13 RUE JULES FOUCAULT	Flers	9597	10/11/2021	3 045 €	0	1	0	0	0	0	1 384 €	18/11/2021	50 %
117	La Breche Maceau	Dompierre	9607	16/11/2021	23 738 €	0	0	0	1	1	0	7 875 €	10/02/2022	35 %
118	2 Rue des Marchands	La Carneille	9605	16/11/2021	41 546 €	0	0	0	1	1	0	15 000 €	10/02/2022	50 %
119	11 rue de la Croix Boissée	Messei	9606	16/11/2021	25 128 €	0	0	0	1	1	0	7 026 €	10/02/2022	35 %
120	175 Impasse des bruyeres	Lonlay-le- Tesson	9612	17/11/2021	7 343 €	0	1	0	0	0	0	3 360 €	10/02/2022	50 %
121	27 rue Jules Gevelot	Flers	9608	17/11/2021	3 472 €	0	1	0	0	0	0	1 105 €	10/02/2022	35 %

122	Ronfeugera i, Place de l'Eglise	Athis-Val de Rouvre	9619	18/11/2021	6 872 €	0	1	0	0	0	0	3 124 €	10/02/2022	50 %
123	La Touche	Dompierre	9618	19/11/2021	6 471 €	0	1	0	0	0	0	2 941 €	10/02/2022	50 %
124	10 Impasse René Prestavoine	Flers	9620	19/11/2021	5 433 €	0	1	0	0	0	0	1 729 €	10/02/2022	35 %
125	15 rue des Hortensias	Dompierre	9623	23/11/2021	16 616 €	0	1	0	0	0	0	7 716 €	22/12/2021	50 %
126	La Pennerie	Saint- Maurice-du- Désert	9621	23/11/2021	9 357 €	0	1	0	0	0	0	4 253 €	10/02/2022	50 %
127	Le Hamel	La Lande- Saint- Siméon	9628	24/11/2021	30 949 €	0	0	0	1	1	0	7 991 €	10/02/2022	35 %
128	Le haut Perron	Saint- Philbert-sur- Orne	0	24/11/2021	6 500 €	0	1	0	0	0	0	3 250 €		50 %
129	La Vente	La Coulonche	9634	25/11/2021	6 557 €	0	1	0	0	0	0	2 086 €	10/02/2022	35 %
130	16 Rue Soeur Marie Boëtier	La Ferté- Macé	9630	30/11/2021	23 632 €	0	0	0	1	0	0	11 181 €	10/02/2022	50 %
131	108 avenue du Président Coty	La Ferté- Macé	9632	01/12/2021	4 616 €	0	1	0	0	0	0	2 098 €	10/02/2022	50 %
132	5 rue Lefavrais	Messei	9631	03/12/2021	17 513 €	0	0	0	1	0	0	8 300 €	10/02/2022	50 %
133	23 Rue du Commerce	Le Grai	9640	07/12/2021	5 676 €	0	1	0	0	0	0	2 580 €	10/02/2022	50 %
134	3 Rue des Peupliers	Saint- Georges- des- Groseillers	9644	07/12/2021	5 152 €	0	1	0	0	0	0	1 699 €	10/02/2022	35 %
135	5 la Monnerie	Bellou-en- Houlme	9645	07/12/2021	11 220 €	0	1	0	0	0	0	5 382 €	10/02/2022	50 %
136	17 rue des Rosiers	Flers	9650	10/12/2021	4 481 €	0	1	0	0	0	0	2 037 €	10/02/2022	50 %
137	Les Bertinières	La Sauvagère	9649	10/12/2021	73 671 €	1	0	1	1	1	0	25 000 €	22/12/2021	50 %

138	13 RUE DE LA BRETECHE	Sainte-Honorine-la-Chardonne	9652	13/12/2021	60 738 €	0	0	0	1	1	0	15 000 €	10/02/2022	50 %
139	144 Allée de la Haute Devere	Flers	9696	14/12/2021	34 885 €	0	0	0	1	0	0	10 500 €	10/02/2022	35 %
140	11 Le Bois Maillard	La Lande-Patry	9697	15/12/2021	23 996 €	0	0	0	1	1	0	8 032 €	10/02/2022	35 %
141	La Louvetière	La Sauvagère	9711	17/12/2021	27 278 €	0	0	0	1	1	0	12 927 €	28/02/2022	50 %
142	9 La Ribardière	Banvou	9702	21/12/2021	33 456 €	0	0	0	1	1	0	10 497 €	10/02/2022	35 %
143	9 Laubesnière	Bellou-en-Houlme	9699	22/12/2021	20 294 €	0	0	0	1	1	0	9 780 €	17/02/2022	50 %
144	4 Fumeçon	La Selle-la-Forge	9700	23/12/2021	34 941 €	0	0	0	1	1	0	17 096 €	10/02/2022	50 %
145	14 rebion	La Lande-Patry	9705	28/12/2021	24 666 €	0	0	0	1	1	0	11 557 €	10/02/2022	50 %
146	9 route Le Besnier	Saint-Paul	9704	28/12/2021	34 032 €	0	0	0	1	1	0	15 000 €	10/02/2022	50 %
147	154 chemin du Calvaire	Flers	9708	30/12/2021	8 250 €	0	1	0	0	0	0	3 750 €	10/02/2022	50 %
148	2 L'Être Gallet	Saint-André-de-Messei	9712	05/01/2022	26 328 €	0	0	0	1	0	0	12 472 €	10/02/2022	50 %
149	44 Impasse malherbe	Flers	9725	06/01/2022	10 112 €	0	1	0	0	0	0	4 596 €	10/02/2022	50 %
150	Les Huttereaux	Saint-Clair-de-Halouze	9724	06/01/2022	29 170 €	0	0	0	1	1	0	13 822 €	10/02/2022	50 %
151	4 rue des Noisetiers	Saint-Georges-des-Groseillers	9714	06/01/2022	5 222 €	0	1	0	0	0	0	1 733 €	10/02/2022	35 %
152	L'Être Ozenne	Le Ménil-de-Briouze	9726	10/01/2022	31 654 €	0	0	0	1	0	0	14 585 €	10/02/2022	50 %
153	2 Le Buisson Est	Bellou-en-Houlme	9737	13/01/2022	11 767 €	0	0	0	1	1	0	3 403 €	10/02/2022	35 %
154	2 Le Buisson Est	Bellou-en-Houlme	9730	13/01/2022	51 952 €	1	0	0	0	0	0	10 000 €	10/02/2022	50 %

155	5 chemin du Bois	La Chapelle-au-Moine	9735	14/01/2022	9 985 €	0	1	0	0	0	0	3 177 €	10/02/2022	35 %
156	21 rue de Flers	La Ferrière-aux-étangs	9760	07/02/2022	9 739 €	0	1	0	0	0	0	943 €	10/02/2022	50 %
157	Le Haut Péron	Saint-Philbert-sur-Orne	9758	07/02/2022	11 661 €	1	0	0	0	0	0	5 301 €	10/02/2022	50 %
158	4 RUE CELESTIN MAUTAINT	Flers	9773	16/02/2022	83 605 €	0	0	0	1	1	0	15 000 €	17/02/2022	50 %
159	4 rue de l'Eglise	Bellou-en-Houlme	9793	18/02/2022	26 600 €	0	0	0	1	1	0	12 597 €	28/02/2022	50 %
160	La Barberelle	La Selle-la-Forge	9790	21/02/2022	41 952 €	0	0	0	1	0	0	13 768 €	25/02/2022	50 %
161	9 rue des Chênes	Saint-Georges-des-Groseillers	9791	22/02/2022	26 684 €	0	0	0	1	1	0	12 647 €	28/02/2022	50 %
162	208 Rue des Plantes	Flers	9794	23/02/2022	17 118 €	0	0	0	1	1	0	1 592 €	28/02/2022	50 %
163	La Maissonette Breel	Athis-de-l'Orne	9807	08/03/2022	49 391 €	0	0	0	1	1	0	15 000 €	30/03/2022	50 %
164	32 Rue Emile Dron	Flers	9814	10/03/2022	2 784 €	0	1	0	0	0	0	924 €	30/03/2022	35 %
165	Le Grand Val	Durcet	9830	15/03/2022	31 738 €	0	0	0	1	1	0	14 953 €	30/03/2022	50 %
166	155 rue Georges Vallée	Flers	9822	17/03/2022	22 456 €	0	1	0	0	0	0	2 018 €	30/03/2022	50 %
167	LA VENTE	Saint-Clair-de-Halouze	9828	18/03/2022	36 038 €	0	0	0	1	1	0	10 500 €	30/03/2022	35 %
168	15 rue Arago	Flers	9827	18/03/2022	10 417 €	0	1	0	0	0	0	3 315 €	30/03/2022	35 %
169	6 Impasse des Tisserands	Saint-Maurice-du-Désert	0	29/03/2022	11 252 €	0	1	0	0	0	0	5 154 €		50 %
					3 427 727 €	4	75	1	96	73	0	1 237 689 €		

4. Les demandeurs

Sur les 167 demandeurs qui ont déposé un dossier de demande de financement :

- **94** sont des **retraités** (56%)
- **62** sont des **ouvriers, employés, cadre, commerçant** (37%)
- **7** sont agriculteurs
- **4** sont sans profession

La **moyenne d'âge** des demandeurs est de **62 ans** sur l'OPAH.

5. Les statuts d'occupation

Sur les **167 logements** qui sont ou seront réhabilités avec des aides de l'Anah :

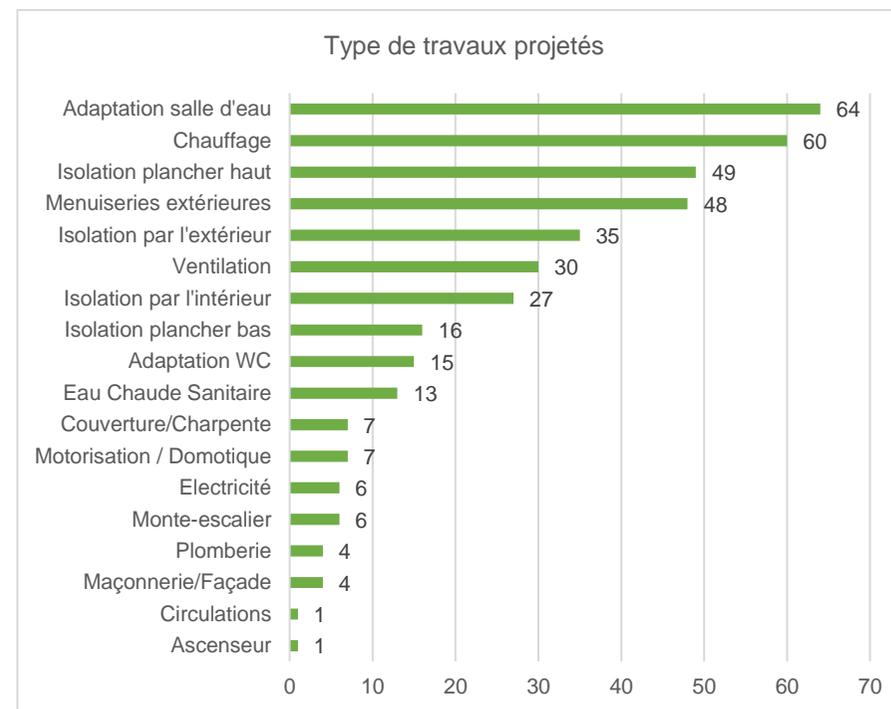
- **152** sont occupés par leurs propriétaires
- **15** sont vacants et seront occupés par leurs propriétaires après travaux

6. Les travaux

Le **montant global des travaux** prévus par ces 167 demandes s'élève à **3 427 727 € TTC.**

Le **montant moyen de travaux par logement** s'élève à **20 525 €.**

Type de travaux prévus :



7. Les subventions Anah et Habiter Mieux

Au cours de cette première année, les montants des subventions s'élèvent à :

1 237 689 € pour les aides **Anah**

309 497 € pour les aides **Habiter Mieux**

Subventions	OPAH
Anah	1 237 689 €
<i>Moyenne Anah/logement</i>	7 411 €
Habiter Mieux	309 497 €
<i>Moyenne Habiter Mieux/Logement</i>	3 224 €
Total Subventions	1 547 186 €
<i>Moyenne par logement</i>	9 265 €

Thématiques des demandes (avec double compte)

Subventions	OPAH
Habitat indigne/très dégradés	4
Autonomie	75
<i>dont ressources très modestes</i>	54
<i>dont ressources modestes</i>	21
<i>Lutte contre la précarité énergétique</i>	96

<i>dont ressources très modestes</i>	69
<i>dont ressources modestes</i>	27
<i>Prime Sortie de Passoire Thermique</i>	73
<i>Prime Basse Consommation</i>	

Zoom sur le programme Habiter Mieux

Sur les 169 dossiers propriétaires occupants, 96 logements vont bénéficier du programme Habiter Mieux.

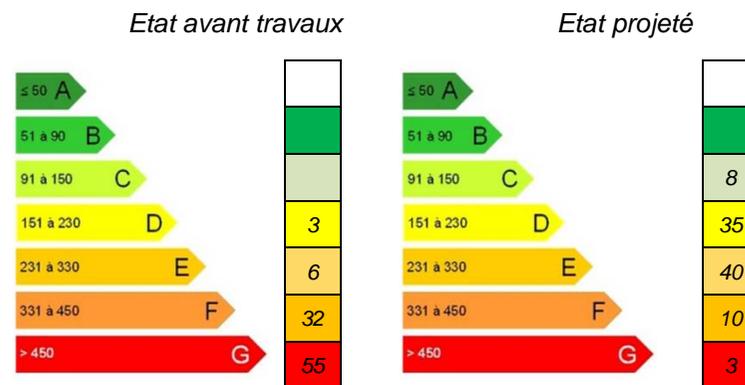
96 logements réhabilités avec **Habiter Mieux**

49% de gain énergétique moyen par logement

2.54 Mkwhep économisés annuellement

400 tonnes d'équivalent **CO₂**, de rejet en moins, annuellement.

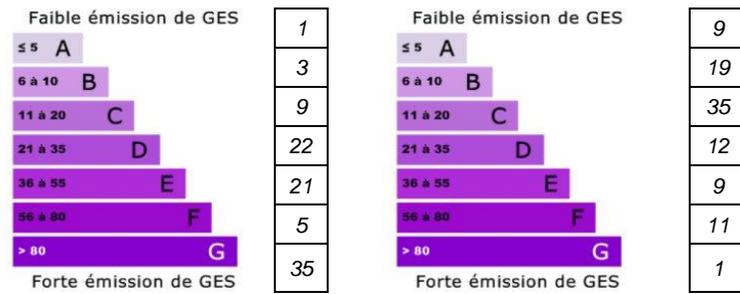
Les étiquettes énergétiques



Les étiquettes Gaz à effet de serre

Etat avant travaux

Etat projeté



Les subventions de Flers Agglo pour les occupants

Flers Agglo accompagne financièrement les propriétaires occupants dont les logements sont situés dans un périmètre défini par Flers Agglo pour :

- Améliorer le **confort thermique** des logements : 500 €/ logement (gain énergétique de 40% obligatoire)
- **Réhabiliter les logements vacants** pour de futurs propriétaires occupants : 1 000 €/ logement vacant depuis plus de 2 ans.

Au total, ce sont :

47 dossiers propriétaires occupants financés par **Flers Agglo** représentant **37 logements** (2 dossiers représentant 1 logement ont été rejetés lors du passage en commission auprès de Flers Agglo)

28 000 € d'aides de **Flers Agglo**

Subventions Flers Agglo	Confort Thermique	Réhabiliter logements vacants
Nombre de logements	38	9
Montant des aides	19 000 €	9 000 €

Adresse des travaux	Commune des travaux	Confort Thermique	Réhabiliter logements vacants
205 Rue Henri Venard	Saint-Georges-des-Groseillers	1	-
2 Rue de Briouze	La Ferrière-aux-Etangs	1	-
20 Rue Frédéric Dugrais	La Ferté Macé	1	-
5 Allée des cèdres	Briouze	1	-
519 Rue de Paris	Flers	1	-
35 Route du Plessis	Les Monts d'Andaine	1	-
145 Rue Abbé Lecornu	Flers	1	-
180 La Croix Huet	Athis-Val-de-Rouvre	1	-
25 Rue de la Sapinière	Flers	1	1
2 Rue des Pins, Le Gué Plat	La Ferriere aux Etangs	1	-
9 Rue Cavée de la Geole, La Carneille	Athis Val de Rouvre	1	-
5 Place de l'Eglise, Ronfeugerai	Athis-Val-de-Rouvre	1	1
27 Chemin de Bat	La Ferté Macé	1	-
115 Rue Henri Veniard	Saint Georges des Groseillers	1	-
31 Le Val Saulnier	Saint Paul	1	-
26 Rue Jean Dumas	Messei	1	-
41 Rue des Canadiens	Saint-Georges-des-Groseillers	1	-
9 Les Aclos	La Selle La Forge	1	-
10 La Communette	Pointel	1	-
Le Pont	Caligny	1	-
12 Rue de Surville	Messei	1	-
9 Rue des Granitiers	Athis-Val-de-Rouvre	1	1
49 Rue de Flers	La Selle La Forge	1	-
1017 Rue de la Jéhannière	Flers	1	-
16 Avenue du Président Coty	La Ferté Macé	1	-
11 Le Bois Maillard	La Lande Patry	1	-
8 Rue de la Motte Angot	Messei	4	4
51 Rue des Tisserands - Le Hamel	La Lande-Saint-Siméon	1	1
476 Rue Paul Garnier	La Selle La Forge	1	-
6 Rue de la Vallée	Saint André de Messei	1	-
38 Rue Auguste Surville	Flers	1	-
7 Rue du Collège	La Ferté Macé	1	1
14 Rebion	La Lande Patry	1	1
9 route Le Besnier	Saint-Paul	1	-
384 Rue Paul Garnier	La Selle-la-Forge	1	-
23 Chemin des Tourelles	Flers	1	1
13 Rue de la Bretèche	Sainte-Honorine-la-Chardonne	1	1
44 Impasse Joachim du Bellay	Flers	1	-

Les autres aides Propriétaires Occupants

Selon la situation des demandeurs d'autres aides financières peuvent être demandées pour les propriétaires occupants. Ces aides peuvent venir complément des aides Anah, ou en financement seul pour les non éligibles à l'Anah.

Au total :

83 logements financés en dehors du dispositif OPAH/Anah

853 083 € de travaux qui s'ajoutent aux travaux engendrés dans les dispositifs OPAH/Anah

et par opérations :

Subventions	LOGEMENTS	MONTANT TRAVAUX <i>(sans double compte avec d'autre financement)</i>
Département	16	130 778 €
Caisses de retraites	52	513 215 €
MaPrimeRenov	10	122 319 €
Autres (CEE, Action Logement, Région, etc.)	5	86 771 €
Total	83	853 083 €

Exemples de réalisation - Propriétaires Occupants

La Ferrière-aux-Etangs

Dossier Habiter Mieux

Logement occupé par une personne retraitée (PO très modestes).

Travaux : Remplacement de menuiseries, isolation des murs par l'extérieur, installation d'une pompe à chaleur

- Travaux : 40 000 €
- Anah 50% : 15 000 €
- Prime Habiter Mieux : 4 500 €
- Flers Agglo : 500 €
- Région : 2 500 €
- Caisse de retraite : 3 000 €
- **Total des aides non remboursables : 25 500 €**
- Reste à charge : 14 500 €
- Gain annuel sur la facture énergétique : 1 125 €



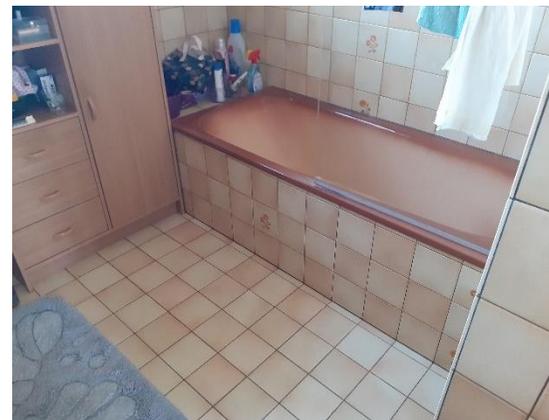
Caligny

Dossier Autonomie

Logement occupé par un couple de retraités (PO très modestes).

Travaux : Installation d'une douche et d'un WC adaptés

- Travaux : 13 400 €
- Anah 50% : 5 087 €
- Caisse de retraite : 3 000 €
- **Total des aides non remboursables : 8 087 €**
- Reste à charge : 5 313 €



Athis-Val-de-Rouvre

Dossier Habiter Mieux

Logement occupé par une personne seule (PO très modestes).

Travaux : Isolation des murs par l'intérieur, isolation des combles et installation d'une VMC.

- Travaux : 38 000 €
- Anah 50% : 15 000 €
- Prime Habiter Mieux : 4 500 €
- Région : 2 500 €
- Flers Agglo : 1 500 €
- **Total des aides non remboursables : 23 500 €**
- Reste à charge : 14 500 €
- Gain annuel sur la facture énergétique : 1 514 €



La Ferté-Macé

Dossier Autonomie

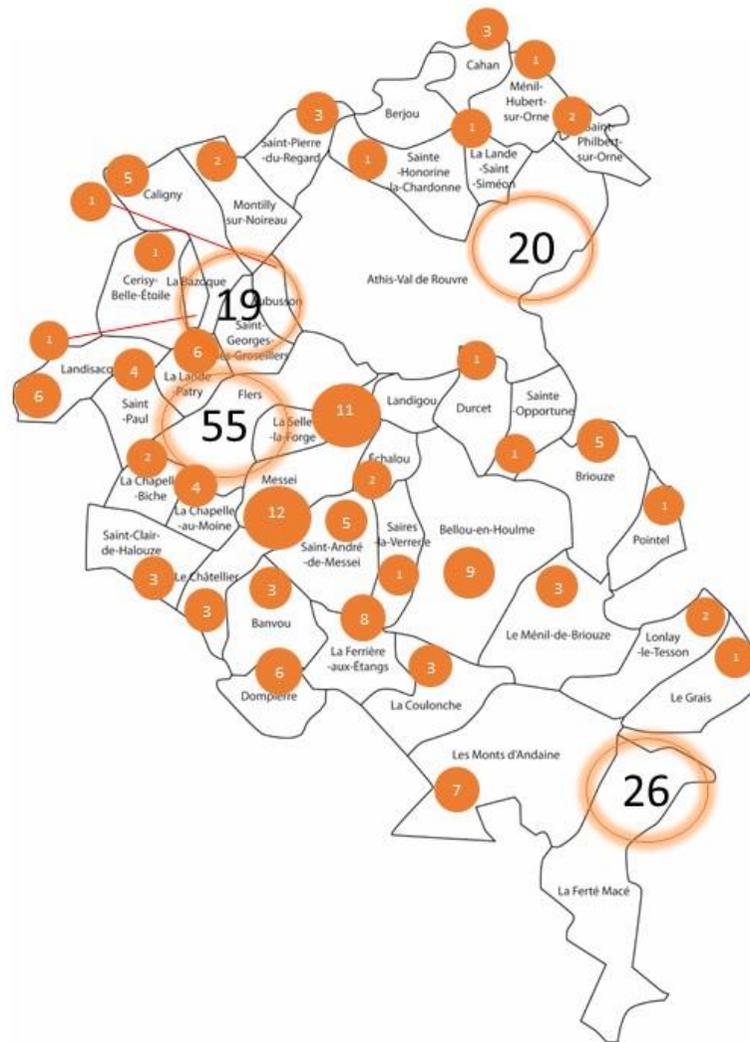
Logement occupé par un couple de retraité (PO modestes).

Travaux : Adaptation de la salle de bain

- Travaux : 10 900 €
- Anah 35% : 3 474 €
- Caisse de retraite : 2 500 €
- **Total des aides non remboursables : 5 974 €**
- Reste à charge : 4 926 €



Répartition des dossiers déposés (propriétaires occupants)



PROPRIETAIRES BAILLEURS

Les dossiers Anah

1. Les conditions

- **Les bénéficiaires**

- Propriétaires bailleurs
- Acquéreurs
- Propriétaires de logements vacants destinés à la location après travaux

- **Ancienneté du logement**

Le logement à améliorer doit avoir **au moins 15 ans** (comptés depuis la délivrance du certificat de conformité).

- **Commencement des travaux**

Lorsque le pétitionnaire remplit une demande de subvention, il s'engage à **ne pas commencer les travaux avant le dépôt du dossier** complet à la délégation de l'Anah.

- **Réalisation des travaux**

Les travaux doivent être réalisés par des **entreprises professionnelles** du bâtiment, inscrites au registre du commerce et des sociétés.

- **Engagement**

Le bénéficiaire s'engage à louer le logement à titre de résidence principale pendant une durée de **9 ans**.

- **Eco-conditionnalité**

Le logement doit atteindre l'**étiquette énergie « D »** après travaux.

- **Dégradation du bâti**

Pour être subventionnés, les travaux doivent permettre de répondre à des situations d'insalubrité ou de dégradation ayant été diagnostiquées préalablement. Les projets de travaux financés par l'Anah doivent donc avoir fait l'objet :

- soit d'une procédure administrative : arrêté d'insalubrité, arrêté de péril, procédure au titre du Règlement Sanitaire Départemental (RSD), ou procédure initiée par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) à la suite d'un contrôle de décence.

- soit d'un diagnostic établi par l'opérateur au moyen de l'un des deux outils appropriés : la grille d'évaluation de l'insalubrité ou la grille d'évaluation de la dégradation de l'habitat.

2. Les taux de subvention Anah propriétaires bailleur

Dossiers	Plafond des dépenses subventionnables	Taux de subvention Anah Conventionné social ou très social
PB Habitat indigne*	1 000 € HT / m ² dans la limite de 80 000 € par logement	35%
PB Habitat très dégradé*		35%
PB Dégradation moyenne		25%
PB Sécurité Salubrité		25%
PB « Habiter Mieux »	750 € HT / m ² dans la limite de 60 000 € par logement	25%+1 500 € à 2 000 € de l'Etat
PB Autonomie		25%
PB Non-décence Infraction RSD		25%

**La situation de dégradation ou d'insalubrité doit être préalablement diagnostiquée par le CDHAT.*

Les logements doivent être au minimum en étiquette énergie « D » après travaux.

L'Etat apporte une prime de 1 500 € par logement dans le cadre du programme Habiter Mieux, lorsque les travaux concourent à un gain

énergétique de plus de 35%. Au 1er janvier 2021, cette prime a été majorée à 2 000 € si le projet permet une sortie de précarité énergétique.

Flers Agglo peut abonder les aides de l'Anah à hauteur de **1 000 €** lorsque le logement est vacant depuis plus de 2 ans.

3. Les dossiers déposés

20 dossiers de demande de subvention propriétaires bailleurs correspondant à **26 logements** ont été déposés auprès de l'Agence nationale de l'habitat au cours de cette 1^{ère} année d'animation des OPAH de Flers Agglo.

N°	Adresse immeuble	Commune	N° Dossier	Date dépôt	Montant des Travaux TTC	Subvention accordée	Taux sub.	Date accord	Nb logts	Dont vacants	Dont créés
1	146 Rue Henri Veniard	Saint-Georges-des-Groseillers	9149	18/05/2021	211 997 €	64 139 €	35%	27/05/2021	4	1	3
2	5 Rue Jean Dumas	Messei	9153	27/05/2021	55 695 €	19 417 €	35%	24/06/2021	1	1	
3	6 Rue de l'Orangerie	Flers	9191	07/06/2021	56 563 €	18 776 €	35%	14/06/2021	1	1	
4	4 RUE TRAVERSIERE	La Lande-Patry	9192	10/06/2021	30 757 €	6 480 €	35%	14/06/2021	1	1	
5	Rue des Acacias	Briouze	9236	23/06/2021	66 988 €	21 336 €	35%	24/06/2021	1	1	
6	30 Rue des Cordiers	La Ferté-Macé	9263	30/06/2021	256 158 €	70 244 €	35%	08/07/2021	4	4	
7	566 Chemin de la Fouquerie	Flers	9342	19/07/2021	30 873 €	7 176 €	25%	29/07/2021	1	1	
8	37 Rue d'Argentan	Briouze	9460	02/08/2021	23 300 €	5 452 €	25%	18/11/2021	1	1	
9	13 Avenue Lemeunier de la Raillere	La Ferté-Macé	9713	06/08/2021	8 328 €	2 448 €	25%	10/02/2022	1	0	
10	15 rue du Clos Morel	Flers	9395	09/08/2021	54 503 €	12 687 €	25%	21/10/2021	1	1	
11	209 Rue Henri Veniard	Saint-Georges-des-Groseillers	9514	27/09/2021	84 683 €	28 000 €	35%	18/11/2021	1	1	
12	19 Rue du Docteur Petit	Briouze	9494	29/09/2021	55 508 €	18 337 €	35%	18/11/2021	1	1	
13	165 Rue de Paris	Flers	9577	11/10/2021	37 026 €	11 823 €	35%	18/11/2021	1	1	
14	16 Chemin de Bat	La Ferté-Macé	9707	25/11/2021	40 667 €	9 943 €	25%	28/02/2022	1	1	
15	7 Rue de la Ferté Macé	Briouze	9728	28/12/2021	152 134 €	30 565 €	35%	10/02/2022	1	1	
16	15 rue Jules Foucault	Flers	9741	17/01/2022	51 335 €	15 539 €	35%	10/02/2022	1	1	
17	15 Rue des Vergers	Briouze	9763	26/01/2022	80 919 €	23 070 €	35%	10/02/2022	1	1	

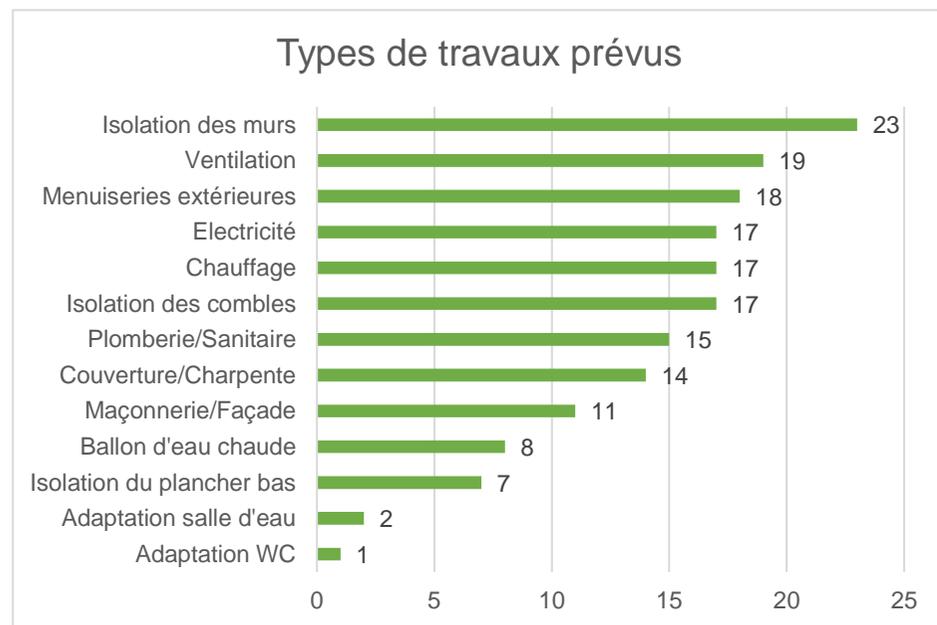
18	78 rue d'Athis	Flers	9772	31/01/2022	54 448 €	18 200 €	35%	17/02/2022	1	1		
19	1 Rue Jules Foucault	Flers	9792	24/02/2022	53 209 €	18 597 €	35%	28/02/2022	1	1		
20	11 rue de la Fontaine	La Lande-Patry	9818	25/02/2022	76 798 €	16 765 €	35%	30/03/2022	1	1		
					1 481 889 €	418 994 €				26	22	3

4. Les travaux projetés

Le **montant global des travaux** prévus par ces 20 demandes s'élève à **1 481 889 € € TTC.**

Le **montant moyen de travaux par logement** s'élève à **56 996 €.**

Les **travaux projetés** et subventionnés par l'Anah concernent principalement :



5. Subvention Anah et Habiter Mieux

Au cours de cette première année, les montants des subventions s'élèvent à :

418 994 € pour les aides **Anah**

49 000 € pour les aides **Habiter Mieux**

Subventions	OPAH
Anah	418 994 €
<i>Moyenne Anah/logement</i>	<i>16 115 €</i>
Habiter Mieux	49 000 €
<i>Moyenne Habiter Mieux/Logement</i>	<i>1 960 €</i>
Total Subventions	467 994 €
<i>Moyenne par logement</i>	<i>18 000 €</i>

Thématiques des demandes (avec double compte)

Subventions	OPAH
Logements très dégradés	21
Autonomie	1
Logements moyennement dégradés	4
Lutte contre la précarité énergétique	25

Zoom sur le programme Habiter Mieux

Sur les 20 dossiers propriétaires bailleurs, 25 logements vont bénéficier du programme Habiter Mieux.

25 logements réhabilités avec **Habiter Mieux**

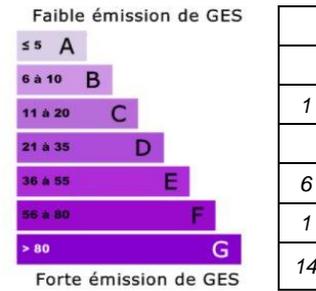
63 % de gain énergétique moyen par logement

0.56 Mkwhep économisés annuellement

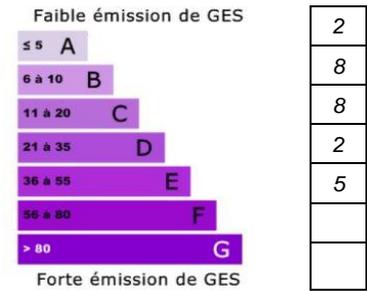
110 tonnes d'équivalent **CO₂**, de rejet en moins, annuellement.

Les étiquettes Gaz à effet de serre

Etat avant travaux



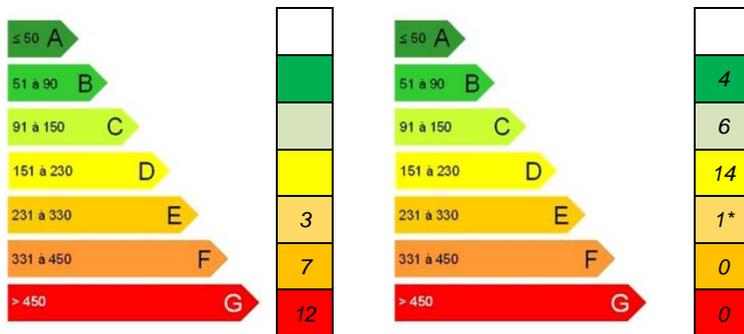
Etat projeté



Les étiquettes énergétiques

Etat avant travaux

Etat projeté



*Dérogation de l'Anah pour qu'un dossier soit accordé avec une étiquette E après travaux (logement avec une petite surface).

6. Résorption de la vacance

Sur les 26 logements financés,

22 étaient **vacants** avant travaux

7. Conventionnement

26 logements subventionnés par l'Anah sont financés en « **Conventionnement Social** ».

Les propriétaires s'engagent pendant 9 ans à louer à des locataires répondant aux critères de **ressources des plafonds PLUS**. Les loyers sont plafonnés selon une grille établie par l'Anah et annexé au programme d'Actions Territoriales. Depuis le 1^{er} mars 2022, un nouveau dispositif d'aide pour les propriétaires bailleurs a été mis en place : Loc'Avantages. Les propriétaires s'engagent pendant 6 ans à louer leur logement à des locataires ne dépassant pas un certain plafond de ressources et à un niveau de loyer défini par l'Etat.

Les subventions de Flers Agglo pour les bailleurs

Flers Agglo accompagne financièrement les propriétaires bailleurs qui conventionnent leurs logements en « conventionnement social » à hauteur de **1 000 €** lorsque **le logement est vacant depuis plus de 2 ans**.

Les logements éligibles sont situés dans un périmètre défini par Flers Agglo.

Au total, ce sont :

11 logements financés par **Flers Agglo**

11 000 € d'aides de **Flers Agglo**

Adresse des travaux	Commune des travaux
4 Rue Traversière	La Lande-Patry
1 Rue St Georges	La Ferté Macé
5 Rue Jean Dumas	Messei
9631 Rue de la Ferté Macé	Briouze
146 Rue Henri Veniard	Saint-Georges-des-Groseillers
566 Chemin de la Fouquerie	Flers
7 Rue de la Ferté Macé	Briouze
15 rue Jules Foucault	Flers
15 Rue des Vergers	Briouze
169 Rue de Paris	Flers
209 Rue Henri Veniard	Flers

Les Autres Aides pour les bailleurs

Selon la situation des demandeurs d'autres aides financières peuvent être demandées pour les propriétaires bailleurs. Ces aides peuvent venir en complément des aides Anah, ou en financement seul pour les non éligibles à l'Anah.

Lors de la 1^{ère} année de l'OPAH, il n'y a pas eu de dossiers financés avec d'autres subventions que celles de l'Anah.

Exemples de réalisation - Propriétaires Bailleurs

Briouze

Rue des Acacias - 1 logement vacant

Dossier Dégradation importante et Habiter Mieux

Loyer conventionné social

Travaux : isolation complète, système de chauffage, électricité, adaptation salle de bain et salle d'eau

- Travaux : 67 000 €
- Anah 35 % : 21 336 €
- Aide Habiter Mieux : 2 000 €
- Aide Flers Agglo : 1 000 €
- **Total des aides non remboursables : 24 336 €**
- Reste à charge : 42 664 €
- Loyer conventionné social maximum : 672 € pour 103 m²



Flers

15 Route du Clos Morel - 1 logement vacant

Dossier Dégradation moyenne et Habiter Mieux

Loyer conventionné social

Travaux : isolation combles et plancher bas, système de chauffage, électricité, ventilation, plomberie sanitaires.

- Travaux : 54 500 €
- Anah 25% : 12 687 €
- Aide Habiter Mieux : 2 000 €
- Chèque Région : 4 000 €
- **Total des aides non remboursables : 16 687 €**
- Reste à charge : 37 817 €
- Loyers conventionné social maximum : 495 € pour 76 m².



La Lande-Patry

11 Rue de la Fontaine - 1 logement vacant

Dossier Dégradation importante et Habiter Mieux

Loyer conventionné social

Travaux : isolation complète, menuiseries ext, système de chauffage, ventilation, électricité, plomberie / sanitaires, revêtements sols, murs et plafonds, production eau chaude sanitaire.

- Travaux : 76 790 €
- Anah 35% : 16 765 €
- Aide Habiter Mieux : 2 000 €
- Chèque Région : 4 000 €
- **Total des aides non remboursables : 22 765 €**
- Reste à charge : 54 025 €
- Loyers conventionnés social maximum : T2 : 346 € pour 47.85 m²



Saint-Georges-des-Groseillers

209 Rue Henri Veniard - 1 logement vacant

Dossier Dégradation importante et Habiter Mieux

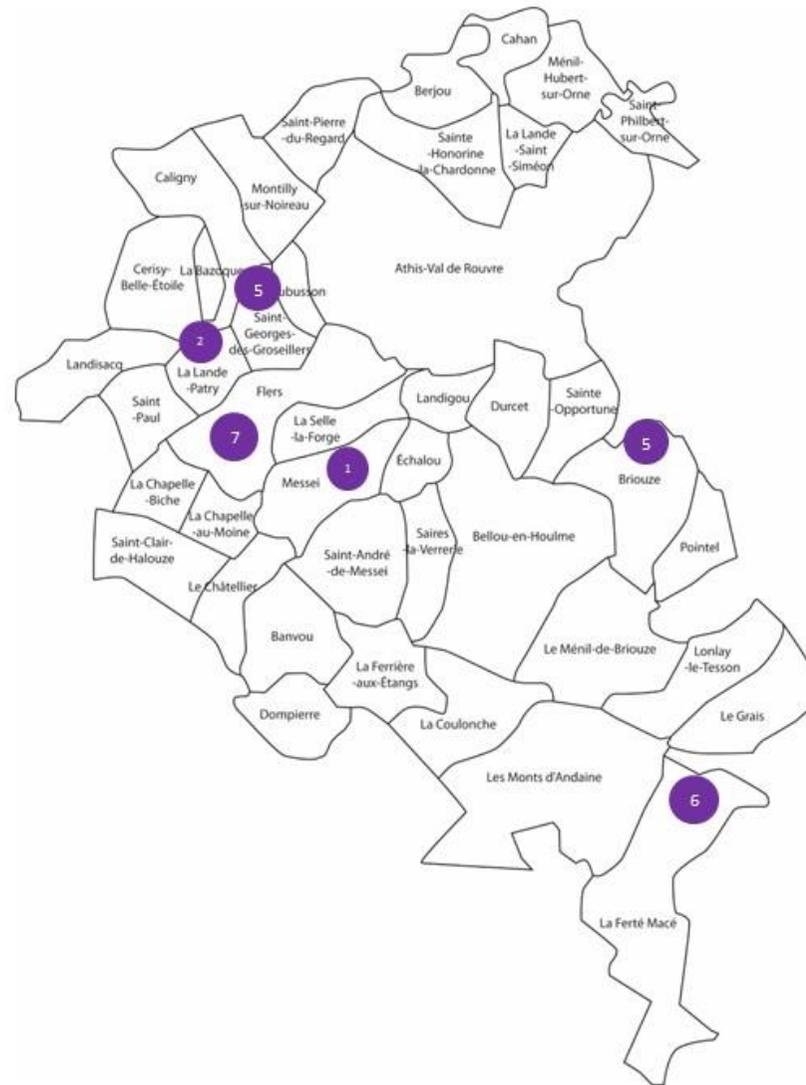
Loyer conventionné social

Travaux : isolation combles et murs extérieurs, plomberie/sanitaires, électricité, système de chauffage, ventilation, revêtements sols, murs et plafonds, charpente/couverture.

- Travaux : 84 000 €
- Anah 35% : 28 000 €
- Aide Habiter Mieux : 2 000 €
- Aide Flers Agglo: 1 000 €
- Chèque Région : 4 000 €
- **Total des aides non remboursables : 35 000 €**
- Reste à charge : 49 000 €
- Loyers conventionnés social maximum : T5 : 583€ pour 86 m²



Répartition des dossiers déposés (propriétaires bailleurs)



COPROPRIETES

Les dossiers Anah

1. Les conditions

- **Les copropriétés bénéficiaires, doivent être :**

- Immatriculées au registre national des copropriétés
- Composées à minima de 75% de lots d'habitation
- Accompagnées d'une Assistance à Maitrise d'Ouvrage

- **Commencement des travaux**

Lorsque la copropriété remplit une demande de subvention, elle s'engage à **ne pas commencer les travaux avant le dépôt du dossier** complet à la délégation de l'Anah.

- **Réalisation des travaux**

Les travaux doivent être réalisés par des **entreprises professionnelles RGE** du bâtiment, inscrites au registre du commerce et des sociétés.

- **Eco-conditionnalité**

L'immeuble doit atteindre un **gain énergétique de minimum 35%** après travaux.

2. Les taux de subvention Anah Copropriétés

Dossiers	Plafond des dépenses subventionnables	Taux de subvention	Primes complémentaires
MaPrimeRénov' Copropriété	Travaux : 15 000 € HT / lot d'habitation Accompagnement : 600 € HT / lot d'habitation	25% 3750 € / lot 30% 180 € / lot	Sortie de Passoire Thermique : 500 € /lot Bâtiment Basse Consommation : 500 € /lot + Aides individuelles ménages modestes 750 € ménages très modestes 1 500 € + La région peut intervenir

3. LES DOSSIERS DEPOSES

A ce jour, il n'y a pas de dossier déposé dans le cadre de ce dispositif.

2 Copropriétés ont pris contact :

- 192 Rue de Paris : Isolation par l'intérieur, isolation des combles et embellissement des cages d'escaliers. Le CDHAT a conseillé à la copropriété de réaliser un audit énergétique.
- Enclos du Cèdre : 93-95 Rue de la Boule. Le CDHAT a conseillé à la copropriété de réaliser un audit. Devis à valider lors de l'Assemblée Générale des copropriétaires.



Les subventions de Flers Agglo pour les copropriétés

Flers Agglo accompagne financièrement les copropriétés qui réalisent des travaux dans le cadre du dispositif Anah « Habiter Mieux » pour :

500 € par lot d'habitation.

LA REPARTITION DES DOSSIERS PAR COMMUNES

Communes	Logements				Aides financières non remboursables					
	Anah PO	Anah PB	Autres	Total	Anah	Habiter Mieux	Flers Agglo	Caisses retraites	Action Logement / Région / FAP / CEE / MPR /	Total
Athis-Val-de-Rouvre	14	-	6	20	121 642 €	35 214 €	4 000 €	18 007 €	29 550 €	208 413 €
Aubusson	-	-	1	1					750 €	750 €
Banvou	2	-	1	3	16 838 €	6 268 €			1 000 €	24 106 €
Bellou-en-Houlme	8	-	1	9	67 520 €	17 947 €		5 807 €	15 328 €	106 602 €
Berjou	-	-	-	-						- €
Briouze	4	5	1	10	110 513 €	9 816 €	3 500 €	10 045 €	12 000 €	145 874 €
Cahan	1	-	2	3	4 311 €	1 086 €		5 000 €	3 250 €	13 647 €
Caligny	2	-	3	5	15 587 €	3 500 €	500 €	5 197 €	8 303 €	33 087 €
Cerisy-Belle-Étoile	1	-	-	1	2 360 €			1 842 €		4 202 €
Dompierre	4	-	2	6	33 532 €	8 000 €		7 441 €	2 800 €	51 773 €
Durcet	1	-	-	1	14 953 €	4 490 €			750 €	20 193 €
Échalou	1	-	1	2	5 071 €				750 €	5 821 €
Flers	31	7	24	62	301 725 €	61 692 €	9 500 €	95 550 €	117 684 €	586 151 €
La Bazoque	1	-	-	1	4 691 €			3 000 €		7 691 €
La Chapelle-au-Moine	2	-	2	4	9 781 €	1 321 €		5 350 €	11 149 €	27 601 €
La Chapelle-Biche		-	2	2				5 990 €		5 990 €
La Coulonche	2	-	1	3	12 586 €	3 500 €		3 000 €	4 387 €	23 473 €
La Ferrière-aux-Étangs	4	-	4	8	29 100 €	4 500 €	1 000 €	13 629 €	2 500 €	50 729 €
La Ferté Macé	17	6	9	32	194 977 €	39 459 €	4 000 €	42 088 €	25 583 €	306 107 €

La Lande-Patry	4	2	2	8	55 476 €	13 759 €	3 000 €	10 553 €	28 558 €	111 346 €
La Lande-Saint-Siméon	1	-	-	1	7 991 €	3 783 €	1 500 €		4 750 €	18 024 €
La Selle-la-Forge	7	-	4	11	82 409 €	19 254 €	2 000 €	8 098 €	20 241 €	132 002 €
Landigou		-	-	0	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Landisacq	2	-	4	6	17 189 €	4 390 €	- €	6 021 €	16 742 €	44 342 €
Le Châtellier	3	-	-	3	34 782 €	8 000 €	- €		6 500 €	49 282 €
Le Grais	1	-	-	1	2 580 €	- €	- €	3 349 €		5 929 €
Le Ménil-de-Briouze	2	-	1	3	22 848 €	6 070 €	- €	2 666 €	1 500 €	33 084 €
Les Monts d'Andaine	6	-	1	7	66 381 €	14 484 €	500 €	8 858 €	8 336 €	98 559 €
Lonlay-le-Tesson	1	-	1	2	3 360 €	- €	- €	- €	6 138 €	9 498 €
Ménil-Hubert-sur-Orne	1	-		1	5 467 €	1 093 €	- €	- €	- €	6 560 €
Messei	10	1	2	13	86 112 €	22 393 €	3 500 €	17 549 €	29 950 €	159 504 €
Montilly-sur-Noireau	1	-	1	2	1 118 €	- €	- €	3 554 €	- €	4 672 €
Pointel	1	-	-	1	14 795 €	4 459 €	500 €		4 750 €	24 504 €
Saint-André-de-Messei	4	-	1	5	43 255 €	9 584 €	500 €	4 866 €	8 000 €	66 205 €
Saint-Clair-de-Halouze	3	-	-	3	26 615 €	7 765 €	- €	1 866 €	2 500 €	38 746 €
Sainte-Honorine-la-Chardonne	1	-	-	1	20 451 €	7 557 €	1 500 €	2 500 €	5 500 €	37 508 €
Sainte-Opportune	1	-	-	1	8 332 €	3 500 €	- €	- €	4 750 €	16 582 €
Saint-Georges-des-Groseillers	15	5	4	24	161 008 €	23 526 €	2 500 €	19 428 €	45 715 €	252 177 €
Saint-Paul	4	-	-	4	31 042 €	9 228 €	1 000 €	- €	5 000 €	46 270 €
Saint-Philbert-sur-Orne	2	-	-	2	8 551 €	- €	- €	- €	- €	8 551 €
Saint-Pierre-du-Regard	2	-	1	3	11 734 €	2 859 €	- €	3 000 €	1 000 €	18 593 €
Saires-la-Verrerie	-	-	1	1	- €	- €	- €	- €	750 €	750 €
	167	26	83	276	1 656 683 €	358 497 €	39 000 €	314 254 €	436 463 €	2 804 897 €

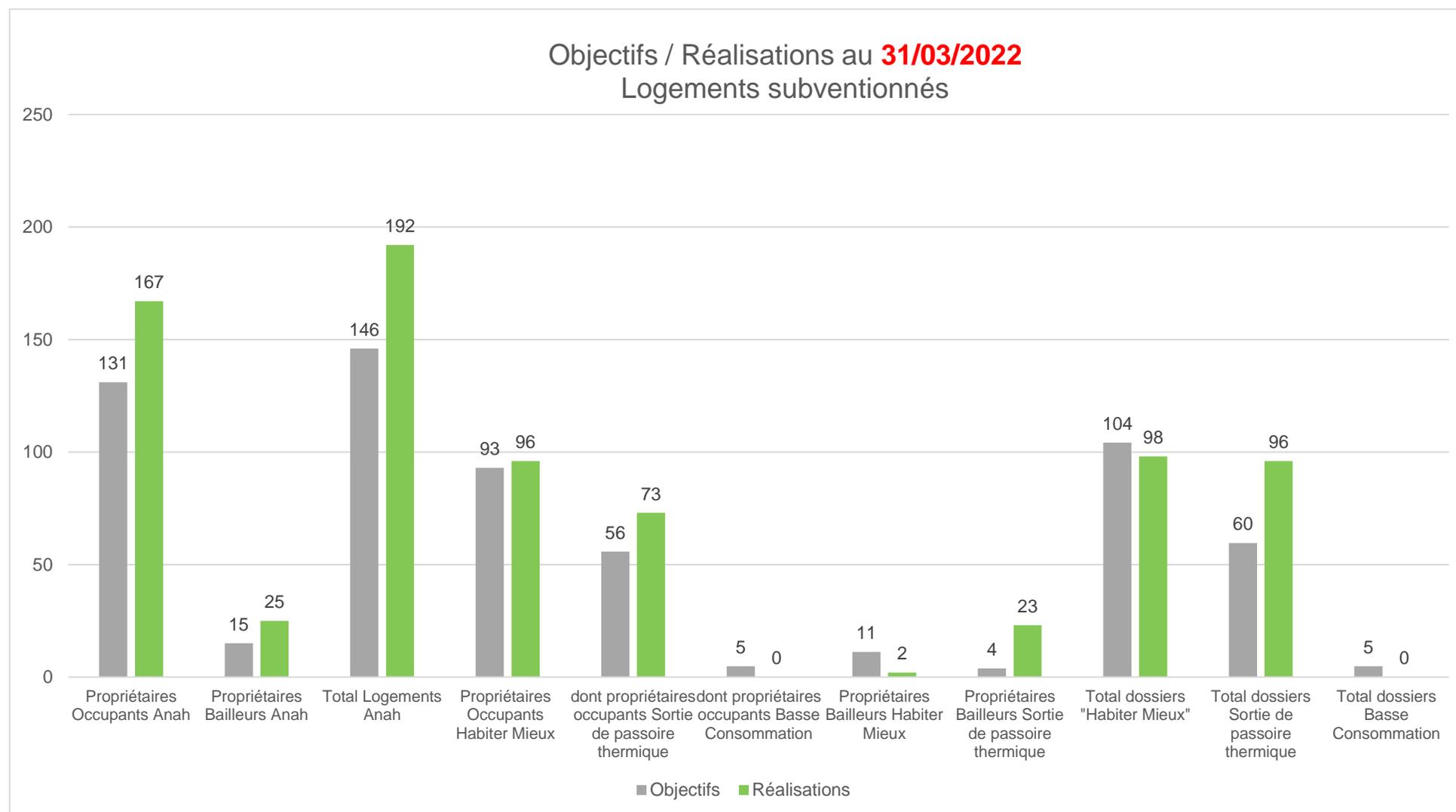
LA REPARTITION ANNUELLE DES LOGEMENTS FINANCES ANAH

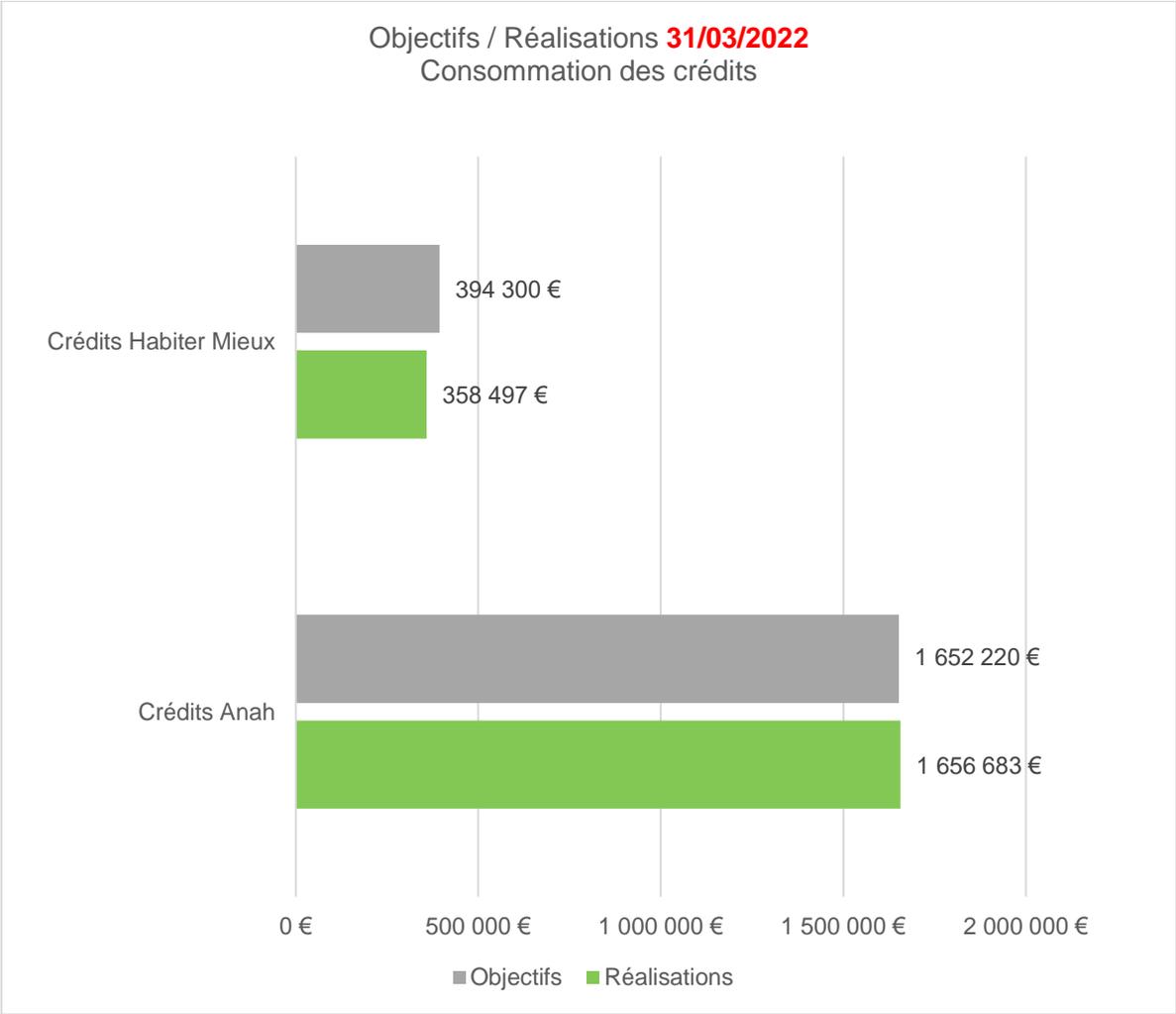
LOGEMENTS ANAH	2021		2022		2023		2024		2025		2026		Total	
	Objectifs	Réalisations	Objectifs	Réalisations	Objectifs	Réalisations								
Propriétaires Occupants Anah	98	146	131	21	131		131		131		33		655	167
• Habitat Indigne / très dégradé	1	1	2	1	2		2		2		1		10	2
• Lutte contre la précarité énergétique	68	83	91	12	91		91		91		23		455	95
• Autonomie	29	62	38	8	38		38		38		9		190	70
Propriétaires Bailleurs Anah	10	20	15	5	15		15		15		5		75	25*
• Logements très dégradés	4	16	6	5	6		6		6		2		30	21
• Lutte contre la précarité énergétique	2		3		3		3		3		1		15	
• Logements en dégradation moyenne	4	4	6		6		6		6		2		30	4
Total Logements Anah	108	166	146	26	146		146		146		38		730	192
Crédits Anah Propriétaires Occupants		1 060 189 €		177 500 €										1 237 689 €
Crédits Anah Propriétaires Bailleurs		326 823 €		92 171 €										418 994 €
Crédits Anah	1 204 235 €	1 387 012 €	1 652 220 €	269 671 €	1 652 220 €		1 652 220 €		1 652 220 €		447 985 €		8 261 100 €	1 656 683 €

*26 logements vont bien être réhabilités dans le cadre de l'OPAH. Toutefois, un dossier relève de l'autonomie de la personne et ne rentre pas dans les objectifs du dispositif. Il n'est donc pas comptabilisé dans le tableau.

Dossiers "Habiter Mieux"	2021		2022		2023		2024		2025		2026		Total	
	Objectifs	Réalisations	Objectifs	Réalisations										
Propriétaires Occupants Habiter Mieux	69	84	93	12	93		93		93		24		465	96
dont propriétaires occupants Sortie de passoire thermique	41	64	56	9	56		56		56		14		279	73
dont propriétaires occupants Basse Consommation	2		6		5		5		5		1		24	
Propriétaires Bailleurs Habiter Mieux	7	2	11		11		11		11		5		56	2
Propriétaires Bailleurs Sortie de passoire thermique	3	18	4	5	4		4		4				19	23
Total dossiers "Habiter Mieux"	76	85	104	12	104		104		104		29		521	97
Total dossiers Sortie de passoire thermique	44	82	60	14	60		60		60		14		298	96
Total dossiers Basse Consommation	2		6		5		5		5		1		24	
Crédits Habiter Mieux	288 000 €	307 788 €	396 500 €	50 709 €	395 000 €		395 000 €		395 000 €		102 000 €		1 971 500 €	358 497 €

LES OBJECTIFS / REALISATIONS - 1 AN D'ANIMATION





RESULTATS GLOBAUX

996 Porteurs de projets informés



	Dossiers déposés	Logements
Anah Propriétaires Occupants	169	167
Habiter Mieux Propriétaires Occupants	96	
Caisses de retraites	120	52
Anah Propriétaires Bailleurs	20	26
Habiter Mieux Propriétaires Bailleurs	24	
Flers Agglo	59	
Département	48	16
MaPrimeRénov	21	10
Chèque éco-énergie	61	1
Renforcement de l'offre locative	1	
Autres (CEE, FAP, Procivis)	28	4



647 Dossiers



276 Logements

- 37 logements vacants avant travaux
- 26 logements avec un loyer maîtrisé
- 70 logements Travaux d'adaptation
- 96 logements Habiter-Mieux – Économie d'Énergie
- 4 logements Dégradation moyenne
- 23 logements Très dégradés

Aides financières obtenues

Anah Propriétaires Occupants	1 237 689 €
Caisses de retraites	314 254 €
Anah Propriétaires Bailleurs	418 994 €
Flers Agglo	39 000 €
Habiter Mieux	358 497 €
Département	38 065 €
MaPrimeRénov	89 552 €
Chèque éco-énergie	204 500 €
Renforcement de l'offre locative	29 600 €
Autres (CEE, FAP, Procivis)	74 746 €
Avance Procivis	103 966 €



2 804 897 € de subventions obtenues



5 762 699 € Montant total des travaux

3 427 727 €

1 481 889 €

853 083 €

Propriétaires Occupants Anah

Propriétaires Bailleurs Anah

Autres dossier



Impact environnemental

Rejet évité de plus de **510** tonnes d'équivalent CO2 annuellement

Près de **3.1** MWh économisés annuellement

